22e Année. — Série Nouvelle. — N° 84. PARAISSANT LE DIMANCHE 9 au 16 Décembre 1906.

LE SOCIALISTE

Organe Central du Parti Socialiste (Section Française de l'Internationale ouvrière)

ABONNEMENTS :
FRANCE : Trois mois, 1 fr. 50 ; Six mois, 3 fr. ; Un an, 6 fr.
ÉTRANGER : Six mois, 4 fr. ; Un an, 8 fr.

Le Numéro : 10 Centimes

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
AU SIÈGE DU CONSEIL NATIONAL :
PARIS — 16, Rue de la Corderie, 16 — PARIS

Les Cartes pour 1907

sont à la disposition des Secrétaires de Fédération. A ce sujet, la Commission Administrative Permanente rappelle qu'aucune demande de ces fournitures ne peut être faite que par la personne désignée par la Fédération, secrétaire ou trésorier ; que ces demandes, accompagnées du montant en mandat-poste doivent être adressées au citoyen Lucien Roland, administrateur, 16, rue de la Corderie, qui ne doit expédier que dans les conditions précitées.

RÉDUCTION POUR TOUS

La durée maxima légale de la journée de travail est fixée à dix heures pour les enfants, les femmes et les adultes qui travaillent ensemble dans les manufactures, fabriques, usines, ateliers, chantiers, les mines, minières, et carrières, sauf dans les mines de combustibles où les travailleurs jouissent d'une protection spéciale.

Pour les adultes qui travaillent seuls dans les usines et manufactures, cette durée ne peut dépasser douze heures.

Elle n'est pas limitée pour les autres travailleurs de l'industrie, ni pour tous ceux du commerce, qu'il s'agisse des adultes, des femmes ou des enfants.

Tout le monde sait que la loi du 30 mars 1900 n'a pas atteint son but, que notamment l'expression « dans les mêmes locaux » a été interprétée dans un sens si étroit que la plupart des industries ont pu maintenir la durée de douze heures pour leur personnel adulte.

De plus, pour avoir droit à la durée de douze heures, suivant les cas, il suffit aux employeurs de n'occuper ni femmes, ni enfants.

Cette possibilité a eu pour certaines corporations des conséquences extrêmement graves. Non seulement elle permet de maintenir une durée élevée pour la journée de travail, mais elle aboutit en fait à la suppression progressive de l'apprentissage, car les industriels n'employant que des adultes se trouvant avantagés au détriment de ceux qui enseignent leur profession à des jeunes gens, ces derniers patrons se séparent peu à peu de leurs apprentis pour ne pas rester infériorisés par rapport à leurs concurrents.

C'est pour atténuer ces conséquences que le gouvernement a déposé un projet de loi actuellement soumis aux délibérations de la commission du travail de la Chambre et qui a principalement pour objet l'unification à dix heures du maximum de la durée du travail pour tout le personnel des établissements visés plus haut, quelles que soient les catégories occupées, que les adultes soient seuls ou qu'ils travaillent dans les mêmes locaux que des femmes ou des enfants.

La réduction se ferait par étapes : de onze à dix heures en deux ans pour ceux qui font actuellement douze heures et de douze heures à dix heures en quatre ans pour ceux dont la journée de travail n'est pas actuellement limitée.

Cette généralisation de la journée de dix heures pour toute l'industrie est excellente, mais elle est insuffisante.

Limiter la durée de travail des ouvriers, c'est bien ; mais pourquoi laisse-t-on toujours les employés en dehors des bénéfices de cette réglementation ?

Le gouvernement proposait bien de fixer au minimum de dix heures, le repos qui suit le travail journalier dans les magasins, boutiques et bureaux. Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Que l'on pourra occuper les employés pendant quatorze heures ; est-ce sérieux ?

Le groupe socialiste a proposé d'assimiler les employés aux ouvriers et de fixer pour tous un même maximum de durée du travail.

La commission du travail ne nous a pas suivi. Elle a cependant amélioré le projet gouvernemental.

Tout en maintenant le principe de la fixation d'un minimum de repos au lieu d'un maximum de travail, elle a décidé que ce minimum de repos serait de onze heures et porté à treize heures dans quatre ans ce qui ferait un maximum de travail de onze heures ou même de dix si l'employé bénéficie d'une heure pour le déjeuner.

A notre sens, nulle raison sérieuse ne permet de différencier ainsi l'employé de l'ouvrier ; ils doivent jouir d'une même protection. On ne peut prétendre que toutes les professions commerciales soient moins pénibles que les professions industrielles. Il est même monstrueux de constater qu'alors que certaines catégories d'adultes sont protégées légalement, il n'en est pas de même des femmes et des enfants occupés dans le commerce et dans les industries d'alimentation.

On ne peut faire cesser ces iniquités que par une réglementation commune.

Nous ne pouvons permettre non plus qu'on puisse laisser en dehors de la loi les industries des transports : omnibus, chemins de fer, bateaux-omnibus.

Il est singulier qu'il y ait une tendance à soustraire ces grandes et puissantes compagnies à toutes les dispositions nouvelles devant protéger les travailleurs, alors que ce sont elles et l'Etat qui devraient être soumis à la plus stricte, à la plus sévère réglementation.

Tout notre effort devra donc porter sur l'extension au plus grand nombre possible de catégories de travailleurs, de toute la législation du travail et en particulier de la réduction à dix heures au maximum de la durée du travail en attendant que l'on puisse obtenir une réduction plus grande.

A. Groussier.

CROYEZ-EN BRIAND

Lorsque les diverses fractions socialistes se sont fondues en un parti unique, tous les camarades contractants au pacte d'unité ont déclaré que le parti se constituait sur le terrain de la lutte de classe, en opposition à tous les partis de la bourgeoisie quels qu'ils fussent, et par conséquent à l'Etat, expression politique de ces partis.

De cette déclaration fondamentale, il découlait que le Parti ne saurait jamais placer sa confiance permanente et son espoir dans aucun des divers ministères que les hasards des combinaisons politiques, financières et autres appellent tour à tour au pouvoir. Il en résultait plus expressément encore qu'aucun membre du Parti ne pouvait — restant membre du Parti — accéder à l'un de ces ministères.

C'est ainsi et c'est pourquoi le Parti ne s'est nullement senti engagé lorsque la volonté de M. Rouvier confia à Briand le ministère de l'instruction publique et des cultes. Automatiquement, peut-on dire, ce dernier sortit du Parti à l'instant même où il entrait au pouvoir.

Cependant, nous le savons bien, il est encore de-ci de-là, dans nos rangs, des camarades qui n'ont accepté cette tactique qu'à leur corps défendant et se flattent de réformer une décision que les faits imposaient et qu'ils continueront à imposer, tant que des modifications profondes et certaines ne se seront pas produites dans la situation générale.

Pour cela ces camarades récalcitrants comptent sur les leçons de l'expérience, provoquant chez le gros du Parti une compréhension plus exacte des nécessités ambiantes, plus exacte, c'est à dire identique à la leur.

Or, il apparaît au contraire et de plus en plus que ce sont ces camarades, eux-mêmes, qui s'abusent et qui s'égarent,

L'expérience, les faits démontrent tous les jours davantage que c'est nous qui avons bien vu et que les résolutions du Parti ne font bien que traduire la vérité des choses.

Il n'est guère en effet, de séance du Parlement, de démarche ministérielle qui n'apporte un argument nouveau en faveur de notre thèse.

Comment les impénitents de la participation ministérielle jugent-ils, par exemple, la dernière intervention de Briand, en réponse à l'interpellation du citoyen Alexandre Blanc, touchant les droits des fonctionnaires de l'enseignement ?

A ce propos l'actuel ministre de l'instruction publique, socialiste d'hier pourtant, a esquissé une thèse si parfaitement réactionnaire qu'on n'en avait pas entendu de pareille à la tribune de la Chambre depuis quinze ou vingt ans.

Les instituteurs ont désormais la consigne de se taire sans murmurer. C'est au fond le seul droit que leur reconnaisse leur ministre. S'ils parlent, ce sera à leurs risques et périls, c'est-à-dire que la férule gouvernementale s'appesantira sans pitié sur eux.

Briand a parfaitement indiqué hier, aux applaudissements de toute la Chambre sauf les socialistes, que l'on ne pouvait être à la fois socialiste et ministre. Pourquoi alors certains de nos amis ont-ils l'intellect plus rebelle et s'obstinent-ils sur leur siège parlementaire à penser au contraire que l'on peut demeurer ministre et demeurer socialiste ? Qu'ils en croient donc le ministre même une bonne fois.

Louis Dubreuilh.

La Révolution Russe

III

La Pause révolutionnaire après la Douma

Autant le gouvernement russe s'était fermement promis de dissoudre la Douma si elle ne rétablissait pas l'ordre, autant cette décision lui fut difficile lorsqu'il dut la prendre. Pour éviter la rupture, il était même prêt à concéder à la Douma d'Empire la plupart des portefeuilles ministériels, se refusant seulement à lui livrer l'élément sur lequel, en dernière analyse, s'appuie la force du gouvernement : l'armée et la police. Et s'il s'y refusait, c'est simplement parce qu'il se rendait compte qu'il ne s'agissait pas seulement d'un compromis avec le Parlement, mais d'une concession à la nation révolutionnaire, dictant ses conditions aux deux parties contractantes, la Douma d'Empire et le Gouvernement. Et lorsqu'on en vint à la rupture, le gouvernement eut le sentiment que désormais allait arriver la bataille générale, les combats décisifs de la Révolution. A sa très grande surprise, il ne se produisit pas de bataille du tout.

Il n'y en eut pas, parce que la Douma d'empire n'avait absolument pas affronté le combat. Elle s'enfuit à Vyborg pour y prendre, en une seule séance, des résolutions qui ne prouvaient que son impuissance et son indécision. On attendait généralement de la Douma qu'elle encouragerait le peuple, sinon directement à l'insurrection, du moins à l'arrêt de la production, des transports et du commerce, — au lieu de cela, elle proclama la *résistance passive*. Avec un budget d'Etat qui repose presque exclusivement sur le rapport du monopole de l'alcool, des autres impôts indirects et des douanes, on ne pouvait vraiment pas penser sérieusement à mettre le gouvernement hors de selle par le refus des contributions. Quant au refus du service militaire, c'est le moyen de lutte le moins approprié qui se puisse imaginer.

Dans toute manifestation révolutionnaire nationale, il y a trois choses à envisager 1° elle doit créer dans les masses une unité d'intérêt ; 2° elle doit être concentrée dans l'espace ; 3° elle doit tendre à l'effet maximum dans un temps court. Or, le refus du service militaire n'était pas le moins du monde une protestation en masse, mais une protestation qui allait se perdre dans la masse. Chaque village aurait peut-être à fournir un ou deux hommes au recrutement. Cela ne touchait d'abord que les familles directement intéressées. Et si l'on ne réussissait pas aujourd'hui à s'emparer du jeune conscrit parce que les habitants du village chasseraient la police, on pouvait le faire le lendemain, ou dans quelques semaines. Il lui faudrait donc se tenir caché, et cela durant des mois. Ce n'était pas évidemment chose réalisable.

Mais pourquoi la Douma d'empire n'osa-t-elle pas proclamer la grève en masse ? Ce n'était pas du tout par crainte personnelle ; car, en fin de compte, la proclamation de la grève politique n'était même pas punissable en elle-même. Non, mais un juste instinct de classe leur disait que si le peuple réussissait à briser l'appui militaire du gouvernement, il s'instituerait des forces révolutionnaires dont la bourgeoisie ne viendrait pas si aisément à bout.

Dans la lutte pour sa supériorité de force, le tsarisme jouait son va-tout. Il mettait tout l'enjeu sur une seule carte : la puissance gouvernementale, le trône des Romanovs et même les intérêts de la propriété individuelle, pour lesquels il était censé dissoudre la Douma d'empire. Dans ces conditions, la bourgeoisie n'eut pas le courage d'engager la bataille.

C'est aussi ce qui fut un obstacle à l'action révolutionnaire de la démocratie socialiste.

La Douma d'empire était au premier plan de l'intérêt politique ; sur elle se concentrait l'attention de la nation tout entière. C'est d'elle qu'on attendait le mot d'ordre pour le combat. Celui-ci manquant, il se produisit dans la grande masse de la population une désillusion. L'élément de tension politique maxima, qui est déjà un facteur important de force dans les luttes révolutionnaires elles-mêmes — non moindre, en tout cas, que l'état d'esprit d'une armée avant une bataille — resta inutilisé. L'état d'esprit changea. La confiance en soi-même fit place à l'incertitude et à l'irrésolution.

Ce qui favorisa encore ce changement, c'est que notre parti, pendant la période de la Douma d'empire, n'avait pas fait suffisamment le travail préalable pour entamer, au moment voulu, une action révolutionnaire. Si l'on veut apprécier l'œuvre politique de la Démocratie-socialiste russe, on ne doit jamais perdre de vue que pour la théorie — dans son programme — comme pour la propagande — dans ses journaux et ses réunions, elle remplit absolument les devoirs d'un mouvement socialiste, mais que pour l'*organisation*, elle ne se fonde encore que sur des associations ouvrières, sous la direction d'intellectuels, et qu'elle n'a pas encore saisi les masses comme organisation de parti. Ce travail dernier, qui est aussi le plus important pour la Révolution, est encore à accomplir. On sait quel rôle ont joué, dans le mouvement de décembre les Conseils des délégués ouvriers. Ils ont été dissous par le gouvernement. Or, au lieu de mettre à profit la période nouvelle de liberté relative et l'autorité de la Douma d'empire en face du gouvernement pour éveiller de nouveau à la vie, d'une manière ou d'une autre, de grandes organisations de masses ouvrières, les uns continuèrent à voir toujours la chose principale dans la propagande insurrectionnelle et dans l'organisation de conventicules secrets, censément appelés à diriger l'insurrection, tandis que les autres se plaisaient à de hautes combinaisons d'hommes d'Etat, telles que d'appuyer les Cadets dans leur lutte contre le gouvernement — au lieu de former du prolétariat une masse révolutionnaire, aussi bien contre les Cadets que contre le gouvernement. On essaya bien de constituer un lien entre le groupe démocrate-socialiste de la Douma et les ouvriers de Pétersbourg, — mais ce qui importait, ce n'était pas d'appuyer le groupe sur les masses, mais de faire des masses ouvrières, par l'organisation, et cela non seulement à Pétersbourg, mais dans tout le pays, une force permettant non seulement d'influer sur le groupe démocrate-socialiste et la représentation nationale toute entière, mais d'arriver à une action révolutionnaire efficace. En ce sens, il y eut faute. Lorsqu'on en vint au combat, les masses ouvrières, en juillet, après la dissolution de la Douma, étaient moins organisées qu'elles n'avaient été en décembre. Le parti démocrate-socialiste lui-même attendait, par une étrange aberration, le mot d'ordre de la Douma d'empire. Aussi laissa-t-il passer les jours décisifs dans l'inaction ; et quand il proclama la grève, il était trop tard.

Telles sont les causes politiques de parti qui firent qu'après la dissolution de la Douma, il ne se produisit que des émeutes locales, quoique l'on eût les moyens de créer au gouvernement une résistance dans tout le pays. La lutte ne fut pas engagée cette fois. La situation resta aussi incertaine et aussi trouble que si la Douma d'Empire n'avait pas été dissoute, sauf que le gouvernement a pu s'ancrer à nouveau dans l'illusion réactionnaire qu'il avait vaincu la Révolution, parce qu'il ne laisse plus l'opposition prendre la parole. A-t-il en cela raison ou non ? C'est ce que peut seule montrer une étude des forces impulsives de la Révolution.

Indiquons seulement ici un point : la cause *objective* du manque de grandes luttes après la dissolution de la Douma fut que, dans les masses ouvrières comme chez les paysans et dans l'armée, grâce aux expériences des années de révolution, le sentiment s'est formé que, pour vaincre, une collaboration des trois éléments est nécessaire, et que, d'un côté comme de l'autre, on aime mieux faire halte que d'aller seul au combat.

Parvus.

Tactique Internationale

Nous sommes de ceux qui avons toujours réclamé la liberté de discussion sur toutes les questions de tactique à l'intérieur du Parti. Nous ne nous élevons, par conséquent, pas contre la prétention du camarade Bonnier de soumettre à sa « férule critique » les résolutions du Congrès de Limoges, qui, pas plus que celles de n'importe quel congrès antérieur, ne sauraient avoir le caractère de dogmes sacro-saints. Elles sont, cependant, appelées, jusqu'au prochain congrès tout au moins, à servir de base à l'action du Parti, il ne faudrait pas l'oublier et ne pas croire que le respect des décisions des congrès nationaux ne s'impose aux militants que lorsqu'elles sont conformes à leurs propres désirs ou à leurs tendances particulières.

Il ne semble pas qu'une interprétation aussi tendancieuse que celle que donne Charles Bonnier de la résolution sur la question syndicale soit conforme au respect des décisions des congrès. Venir en effet affirmer aux militants que le Congrès de Limoges est en contradiction avec toute la tactique socialiste antérieure, qu'il *isole* la majorité du Parti du mouvement international n'est pas précisément les préparer au respect de cette décision, c'est plutôt le contraire.

Mais voyons réellement ce qu'il en est. Le Parti Socialiste, écrit Bonnier, depuis le Congrès international de 1889 (entre parenthèses, de *Parti*, à proprement parler, il n'en existe sous la forme réelle et complète que *depuis avril 1905*) a placé la lutte politique et la lutte syndicale sur *deux lignes parallèles*, en leur donnant des champs de bataille différents. — Et le Congrès de Limoges, n'est-ce pas précisément ce qu'il déclare ? Le parallélisme, où peut-on le trouver plus clairement exprimé que dans cette phrase de la résolution du Tarn : « Convaincu que cette double action sera d'autant plus efficace que l'organisme politique et l'organisme économique auront leur pleine autonomie » ?

Quant à la répudiation ou seulemnt la diminution de la valeur donnée à l'action politique, je me demande où Bonnier a pu la découvrir dans une résolution qui affirme « que la classe ouvrière ne pourra s'affranchir que par la *force combinée de l'action politique et l'action syndicale* ? »

Véritablement le camarade Bonnier a-t-il lu la résolution votée à Limoges sur les rapports de l'organisation syndicale et de l'organisation politique du prolétariat ? Je me le demande. En tous cas, qu'il la relise et il verra qu'elle est bien conforme au point de vue du mouvement socialiste de tous les pays.

Bonnier donne en exemple aux adversaires de l'action politique dans le monde syndicat français, les résultats obtenus en Angleterre par le Parti du Travail. Ce n'est certes pas moi qui le contredirais sur ce point, m'étant efforcé plus que n'importe qui dans la presse socialiste en France depuis l'origine de ce mouvement, c'est-à-dire depuis 1900, d'en signaler l'importance aux militants ouvriers de notre pays.

Mais si l'exemple de l'Angleterre est à citer aux militants syndicalistes libertaires, en quoi peut-il servir d'argument à opposer aux camarades qui dans le Parti Socialiste ont essentiellement pour idéal un *Parti politique et économique de classe* ? En lui demandant seulement — que Bonnier nous permette de le lui dire — une base doctrinale un peu plus nette que celle du Labour Party anglais, dont nous ne méconnaissons pas les incontestables progrès et la force, mais dont un grand nombre d'adhérents et près de la moitié des élus parlemntaires n'acceptent même pas le but fondamental du socialisme international...

Jean Longuet.

Le Socialisme à la Chambre

L'Indemnité Parlementaire

Cette question a fait l'objet d'une polémique dans toute la presse, elle a été discutée dans les groupements du Parti et elle est portée à l'ordre du jour du Conseil National. Je me bornerai donc à mettre sous les yeux de nos camarades les divers faits parlementaires sans les commenter.

Pourtant il est une chose peu connue et qu'il faut pourtant qu'on dise. La manœuvre première a été complotée entre le bureau de la Chambre et la Commission de comptabilité. Or le Parti socialiste n'est représenté par aucun de ses membres dans ces deux organes.

Quand les crédits sont venus en discussion, le vendredi 30 novembre, après les événements que l'on sait, le citoyen Jaurès a déposé la motion préjudicielle suivante, qui fut repoussée par la majorité :

La Chambre, considérant que dans une démocratie l'indemnité législative doit être suffisante pour permettre à tous les citoyens d'exercer efficacement le mandat de législateur ;

Considérant que le relèvement de l'indemnité, tel qu'il a été décidé par la loi du 23 novembre 1906, pourrait être atténué si une loi limitait les dépenses électorales et mettait les frais électoraux les plus indispensables, impression et apposition d'affiches, impression et distribution des bulletins, à la charge de la nation (Mouvements divers) ou si l'organisation du scrutin de liste avec représentation proportionnelle impose naturellement à l'Etat une grande part des frais d'élection,

Décide de surseoir au vote sur la plupart des crédits de la Chambre afférente à la loi du 23 novembre 1906 jusqu'à ce que la commission du suffrage universel l'ait saisie de l'ensemble des mesures tendant à assurer l'exercice le plus exact de la souveraineté nationale,

Et invite sa commission à la saisir dans le plus bref délai.

Ont voté *pour* : Aldy, Alexandre Blanc, Allard, Allemane, Basly, Bedouce, Bénézech, Betoule, Bouveri, Cadenat, Carlier, Chauvière, Constans, Coutant, Dejeante, Delory, Dubois, Dufour, Durre, Ferrero, Fiévet, Franconie, Ghesquière, Goniaux, Groussier, Guesde, Jaurès, Lamendin, Marietton, Meslier, Nicolas, Pressensé, Roblin, Rouanet, Selle, Sembat, Thivrier, Vaillant, Vigne, Walter, Willm.

Contre : Albert Poulain, Carnaud, Devèze, Pastre, Paul Brousse, Rozier, Varenne, Veber.

Abstentions : Breton, Fournier ; *absent par congé* : Lassalle.

Après le rejet de la motion Jaurès, le citoyen Betoulle présenta un amendement ainsi conçu au nom des citoyens Betoulle, Alexandre Blanc, Allard, Allemane, Bedouce, Bénézech, Bouveri, Carlier, Paul Constans (Allier), Jules Coutant, Dejeante, Delory, Jacques Dufour, Durre, Fiévet, Ghesquière, Groussier, Jules Guesde, Marietton, Melin, Nicolas, Roblin, Sembat, Thivrier, Vaillant, Willm :

Art. 1er. — Indemnité des députés 8.865.000 fr.
Diminuer ce crédit de..... 3.546.000 »

Et le ramener, en conséquence, à 5.319.000 fr. pour maintenir l'indemnité parlementaire à 9.000 francs.

Cet amendement fut écarté et le chiffre proposé par la commission comportant l'augmentation de l'indemnité parlementaire, fut adopté.

Ont voté *pour* le chiffre de la commission, c'est-à-dire pour l'augmentation : Albert Poulain, Carnaud, Devèze, Pastre, Paul Brousse, Varenne, Veber.

Contre : Aldy, Alexandre Blanc, Allard, Allemane, Basly, Bedouce, Bénézech, Betoulle, Bouveri, Breton, Carlier, Chauvière, Constans, Coutant, Dejeante, Delory, Dubois, Dufour, Durre, Ferrero, Fiévet Franconie, Ghesquière, Goniaux, Groussier, Guesde, Marietton, Melin, Meslier, Nicolas, Roblin, Rouanet, Selle, Sembat, Thivrier, Vaillant, Vigne, Walter, Willm.

Abstentions : Cadenat, Fournier, Jaurès, Pressensé, Rozier ; *en congé* : Lassalle.

Dans la discussion, le citoyen Jaurès est

intervenu en faveur de sa motion ; Poulain a parlé pour l'augmentation et les citoyens Betoulle, Bouveri, Groussier et Coutant contre.

Le budget

Comme il est de coutume chaque fois qu'un ministère à l'heur de plaire à la Chambre, le budget va vite, vite. Celui de 1907 bat tous les records. Heureux Clemenceau ! Pour l'amour de lui, la majorité a mis toute l'avance à l'allumage et le budget file... écrasant tout sur son passage.

Nos camarades font preuve d'un véritable héroïsme en tentant d'arrêter le bolide, pour lui faire embarquer quelques réformes utiles aux travailleurs.

Constans essaye d'obtenir la suppression des sous-préfets ; mais la Chambre, qui l'a votée dix fois, ne veut rien savoir et le crédit est adopté malgré le vote contraire de tous nos élus. Aidé par Coutant, Constans réclame encore 1.000.000 pour venir en aide aux victimes des grèves du 1er mai. Hélas, tout va si vite qu'il leur faut bien se contenter de la promesse d'un rapport prochain.

Thivrier n'est guère plus heureux avec une demande de suppression des fonds secrets. « Question de confiance », répond Clemenceau en un grand discours qui occupe quatre lignes de l'*Officiel*. Et la Chambre accorde les fonds « de confiance », nos élus, sauf Carnaud, ont voté *contre*, naturellement.

Marietton ne veut plus que les prisonniers fassent concurrence aux travailleurs libres. On le renvoie à un projet de loi spécial. Dejeante et Cadenat essaient de retenir un moment les chapitres des divers personnels pour y introduire quelques améliorations de salaires ou de situation en faveur des petits. Un vague rapporteur passe la tête par la portière, murmure quelque promesse... et le chapitre est déjà loin.

Seul Breton obtient qu'on supprime de nos pièces de monnaie le « Dieu protège la France » qui les dépare. Il ne restera plus qu'à emplir les poches des prolétaires de ces pièces laïcisées... quand le budget consentira à ralentir sa course.

La question marocaine

En présence des préparatifs d'envoi de troupes au Maroc, le citoyen Jaurès a déposé une demande d'interpellation dans les termes suivants :

Linterpellation sur la politique marocaine du Gouvernement et sur les raisons pour lesquelles il prépare une action au Maroc avant même d'avoir soumis à la ratification du Parlement les accords d'Algésiras.

Le ministre des affaires étrangères a demandé la jonction de cette interpellation à la discussion de l'acte international d'Algésiras et la Chambre en a ainsi décidé.

L'initiative socialiste

Dans la séance du 30 novembre, le citoyen Vaillant a déposé deux propositions de loi :

La première portant modification à la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels ;

La deuxième tendant à abroger les articles 15, 16, 27 et 28 du décret organique du 2 février 1852 (Droits politiques).

Albert Tanger.

LES RADICAUX A L'ŒUVRE

Voilà donc messieurs les radicaux à l'œuvre. Les débuts sont merveilleux et pleins de promesses. Grâce à la fermeté de ces fougueux démocrates, le repos hebdomadaire est immédiatement et intégralement appliqué. Les patrons ont bien tenté de s'insurger. Le radicalisme parlementaire et gouvernemental a tôt fait de remettre l'ordre en assurant l'obéissance à la loi.

C'est que ministres, députés, préfets, magistrats, policiers, tout a été mobilisé contre les capitalistes en révolte. Les instructions très sévères de Viviani ont été strictement exécutées par Lépine, dûment stylé par Clemenceau. Des patrons récalcitrants, Luquet et Martinet, qui distribuaient des appels à la révolte contre la loi, ont été menés au poste Maujan, à la Chambre, a éloquemment plaidé la cause des ouvriers et soutenu, avec M. Georges Berry contre Jaurès, la nécessité d'appliquer sans modifications et sans exception une loi « intangible ». Jaurès a eu beau défendre le patronat, il n'a pu obtenir les atténuations et les modifications qu'il demandait.

Aussi les prolétaires sont dans la joie. Tumultueusement ils manifestent, dans les rues, dans des meetings, leur satisfaction et leur reconnaissance. Maujan est élevé jusqu'aux nues où il disparaît, avec Berry, dans une magnifique apothéose. Lépine est accablé de félicitations par les représentants du prolétariat au Conseil municipal de Paris. Vivent donc les radicaux pour l'émancipation des travailleurs et qu'on ne nous parle plus des fumistes « unifiés » Jaurès, Guesde et Cie, vendus au patronat !

Et que quelques grincheux ne traitent plus les radicaux de pharisiens. Qu'il ne se trouve plus personne, parmi les prolétaires, pour dire que le réformisme radical n'a pour but que de canaliser l'effort révolutionnaire de la classe ouvrière ; que les radicaux ne feront jamais que des apparences de réformes, toujours évanouies dans la réalité.

Je ne dis pas, on aurait pu avoir des radicaux une opinion si défavorable, si, dans cette occasion, le Parlement et le gouvernement radical, eussent faibli ; si Lépine, loin de sévir contre les patrons violateurs de la loi, avait maltraité les ouvriers qui en demandent l'application, si Luquet et Martinet étaient, non des patrons, mais des salariés ; si Maujan avait demandé des dérogations, au lieu de proclamer la loi intangible et que d'autre part, Jaurès et les unifiés eussent protesté contre cette façon de ne pas appliquer la loi.

Mais cela n'est pas ! Les radicaux ont défendu le prolétariat. Comme toujours, les unifiés ont pris fait et cause pour le patronat. Confiance donc, ô prolétaires, confiance aux radicaux ! Guerre, guerre à outrance aux « unifiés » ! Toutes les réformes promises par le radicalisme seront établies comme le repos hebdomadaire et appliquées de même. Bien aveugle qui ne le voit pas !

Pila Canale (Corse).

Jacques Bozzi.

On nous prie d'annoncer l'apparition, pour le 19 décembre 1906, de **La Guerre Sociale**, journal hebdomadaire à 5 centimes, dont le rédacteur en chef est Gustave Hervé.

LA SEMAINE

Auguste Dreesbach

La démocratie-socialiste allemande vient de perdre un de ses vaillants militants, presque de la première heure.

Le député de Mannheim, qui présidait avec Singer le dernier Congrès du Parti dans cette ville, Auguste Dreesbach, est mort inopinément d'apoplexie, au cours d'une promenade aux environs de Berlin.

Il était âgé de 62 ans.

Dreesbach fut l'un des principaux organisateurs du Parti dans l'Allemagne du Sud-Ouest. Originaire des pays rhénans (il était né à Dusseldorf), sa profession de menuisier le conduisit à de nombreux voyages qu'il mit à profit pour la propagande. De bonne heure en effet, il adhéra à l'organisation socialiste. Il connut la prison à Dusseldorff, à Crefeld et ailleurs. Membre de l'*Arbeiterverein* fondé par Lassalle, il prit une grande part aux travaux préparatoires d'unification entre les deux fractions marxiste et lassallienne qui aboutirent au Congrès de Gotha (1875). Dès 1874, il était envoyé comme conciliateur à Mannheim, où les frères ennemis des deux fractions restaient en querelle très aiguë.

C'est là qu'il commença surtout à déployer ses qualités d'agitateur et d'organisateur.

Actif et doué d'un rare talent d'orateur, il commença, avec un comité de propagandistes formé par lui, à labourer le vaste champ de cette contrée. Dès le 28 octobre 1878, au jour même où fut promulguée la loi bismarckienne contre les socialistes, il recueillit les premiers fruits de son œuvre : le Parti fut vainqueur aux élections municipales de Mannheim.

En 1881, Dreesbach fut élu lui-même comme conseiller municipal et conserva cette fonction sans interruption jusqu'à sa mort.

En 1890, il entrait au Reichstag comme député de Mannheim. Et si, en 1893, le mandat fut reconquis par les bourgeois, depuis 1898 il fut repris définitivement par les camarades de Mannheim, qui l'ont conservé et le conserveront, malgré la disparition et à cause même de la besogne de ce travailleur infatigable.

Nos camarades d'Allemagne conserveront de lui un durable souvenir.

Conseil de classe

La bourgeoisie capitaliste des Alpes-Maritimes ne pouvait rendre un hommage plus éclatant à notre ami Maffert qu'en faisant prendre, par le Conseil de l'ordre des avocats de Nice, la décision inique par laquelle lui est refusé le droit de s'inscrire comme avocat au barreau de cette ville.

Le prétexte invoqué pour justifier ce déni de justice n'est qu'une hypocrisie s'ajoutant à la mauvaise foi. On conteste à Louis Maffert la réalité de son domicile à Cannes, qui, cependant, ne fût-il pas prouvé par des documents irréfutables, serait encore de notoriété publique.

Mais il fallait bien dire quelque chose. Notre ami est docteur en droit (je crois même qu'il l'est deux fois), de sorte qu'on serait mal venu à arguer de son manque de capacités.

Quant à la vraie raison, elle ne peut se donner. Lorsqu'il s'agissait d'Hervé, on a bien pu tirer argument du procès que lui avait intenté le gouvernement de la République française. Après l'amnistie, le prétexte tombait et l'on a dû accepter notre camarade Hervé parce que l'on ne se sentait plus le courage de l'écarter pour ses opinions.

De même, à Nice, le véritable motif ne sera pas exprimé publiquement. On ne l'en connaît que mieux.

Ce qu'on reproche à Maffert, c'est d'avoir, durant des mois, travaillé le département par une propagande incessante ; c'est d'avoir su trouver les collaborateurs nécessaires pour l'organisation de la classe ouvrière ; c'est d'y avoir fait surgir une Fédération socialiste qui, après moins d'une année d'existence, est loin d'occuper un des derniers rangs dans le Parti ; c'est d'y avoir mené, avec cette jeune fédération, une campagne électorale contre l'Arago du patronat et de la finance : campagne fructueuse moins encore par les voix socialistes obtenues que par le grain socialiste semé.

Maffert installé comme avocat à Nice, c'est l'agitation continuée sans relâche, c'est le département remué d'un bout à l'autre, c'est la classe ouvrière appelée à une action efficace dans toutes les communes ; c'est d'autre part les travailleurs conscients qui font un effort pour éveiller à la conscience leurs camarades pour les grouper, pour les syndiquer, assurés d'un défenseur capable lorsqu'ils sont en butte aux tracasseries, aux vexations, aux persécutions des gros parfumeurs, des patrons de toutes sortes et de l'administration à leurs ordres.

Voilà ce dont on ne veut à aucun prix.

L'affaire n'est pas terminée : Maffert fait appel, comme il le doit, devant une juridiction plus haute et qui peut-être aura à la fois moins de cynisme et moins d'hypocrisie.

Mais les travailleurs des Alpes-Maritimes se souviendront du jour où le conseil de l'Ordre s'est montré conseil de Classe.

A Levallois-Perret

Pour la troisième fois depuis les élections législatives, nos camarades de Levallois-Perret ont à soutenir une campagne municipale.

Les deux précédentes n'étaient que partielles, mais elles étaient, en réalité, destinées à amener celle-ci, qui porte sur le renouvellement complet du Conseil.

On se souvient que, pour se venger du succès d'Albert Willm, et sous des prétextes réfutés à fond, la moitié des conseillers, élus comme radicaux, avaient donné leur démission. Toute leur campagne était dirigée contre le maire, notre ami Aufan, qui n'a pas eu de peine à se laver des accusations ridicules élevées contre son administration.

Deux fois, une liste de coalition innommable, où les cléricaux avérés coudoyaient les prétendus radicaux, où un vénérable de loge maçonnique se rencontrait avec un président de Conseil de fabrique, réussit à passer en ameutant tous les éléments de bourgeoisie contre les socialistes.

Dans une quinzaine de jours, le 24 décembre, le scrutin aura lieu pour le renouvellement total du Conseil.

Nos amis ont formé une liste complète. Ils espèrent bien, cette fois, profiter de ce que les yeux de beaucoup d'électeurs se sont dessillés et remporter la victoire en rentrant, en masse compacte, à l'Hôtel de Ville.

La bataille s'annonce bien d'ailleurs.

Le cynisme d'une coalition uniquement tournée contre les représentants des travailleurs a dégoûté beaucoup de radicaux honnêtes.

Les ouvriers de Levallois sentent qu'il s'agit pour eux d'une véritable lutte de classe, contre une bourgeoisie qui, pour leur barrer le chemin, fait flèche de tout bois et ne recule devant aucun concours.

Nos amis vont au combat allègrment. Mais les campagnes précédentes ont coûté cher. Les combattants ne manqueront pas, mais les munitions ne sont pas trop abondantes.

Déjà, comprenant l'importance de l'assaut à livrer, la Fédération de la Seine a non seulement décidé d'apporter à la section de Levallois son concours le plus entier, mais elle a demandé à la Commission permanente du Parti d'assurer, par la présence des orateurs dont elle dispose, des députés entre autres, une portée considérable à la campagne.

Tous nos camarades saisiront également quel est l'enjeu de la partie. Il s'agit de savoir si la municipalité d'une importante commune aux portes de Paris sera définitivemnt arrachée aux délégués du travail. Qu'ils prennent leur part à la lutte, en prêtant aux militants de Levallois leur appui moral et leur appui matériel. Qu'ils envoient, pour la campagne municipale de Levallois, leur obole à notre camarade Camélinat, trésorier du Parti, 16, rue de la Corderie, à Paris.

Ils sauront qu'ils contribuent ainsi au triomphe de leurs frères, pour qui la victoire remportée cette fois sera définitive.

Affaires marocaines

La démonstration navale projetée sur les côtes du Maroc par la France et l'Espagne de concert sent, comme ont dit, très mauvais.

Le prétexte est d'aller aider le sultan à faire la police des ports. Cela même n'est pas conforme aux termes de la convention conclue entre les puissances à Algésiras, laquelle n'a d'ailleurs pas encore, à l'heure où j'écris, la sanction de la Chambre, qui ne la donnera que demain. Le droit de l'Espagne et de la France est simplement de fournir des officiers pour organiser, dans quelques ports, la police marocaine.

Le sultan proteste d'ailleurs avec énergie contre le prétendu concours qu'on ne lui offre pas, qu'on lui impose.

On essaie de parler de la sûreté des Européens. C'est nous la bailler belle. En réalité, on n'en cite à peu près aucun dont la vie ou les biens soient plus menacés que ceux de tous les Parisiens, dans les rues où rôdent les apaches et dans les maisons où se glissent les cambrioleurs.

Le Sultan du Maroc vient-il rétablir l'ordre à Paris ?

La raison véritable est comme toujours dans les intérêts louches de financiers et de capitalistes.

Toute intervention peut amener la guerre, non seulement contre le Maroc, mais, par des conflits renouvelés, entre les puissances européennes.

Demain jeudi, Jaurès aura demandé compte au gouvernement de son action. Mais sans doute la Chambre ne voudra pas entraver la route du capitalisme en quête de débouchés ou de profits.

C'est au Parti socialiste à veiller au grain. Lui seul a véritablement intérêt à rendre impossible toute velléité de guerre ou toute démarche pouvant conduire à la guerre.

Bracke.

LE RÈGLEMENT DU PARTI

qui vient d'être réédité, est désormais à la disposition des groupes du Parti Socialiste. C'est une élégante brochure que tous nos militants doivent avoir en poche, car il est inadmissible qu'on ne connaisse pas le règlement de son Parti. On peut se procurer cette brochure, en envoyant par poste, un timbre de 15 centimes, on la recevra franco par retour du courrier. Prise dans nos bureaux, cette brochure ne coûte que 10 centimes.

Enfin, les groupes ont le plus grand intérêt à en tenir pour leurs adhérents. Dans ce but, nous céderons un cent de brochures *Règlement du Parti pour* 5 *francs*, c'est-à-dire avec une remise de 50 %, prises dans nos bureaux. Pour se faire expédier ce *cent*, joindre 0,60 centimes, prix du colis-postal, soit 5 *francs* 60 le cent franco.

A Propos de l'Internationale

Lettres de Marx et d'Engels

La fille de Karl Marx, la citoyenne Laura Lafargue, a bien voulu nous communiquer sa traduction de quelques extraits de lettres de Karl Marx et Frédéric Engels, empruntés à cette correspondance avec leur ami F. A. Sorge dont nous parlions dans notre dernier numéro.

Ils sont relatifs à l'histoire de l'Internationale des travailleurs et datent tous des années où l'on pouvait prévoir ou voir la fin de ce premier mouvement commun de la classe ouvrière en tous pays.

Ces morceaux présentent un vif intérêt, moins par les faits dont il est question que par la profondeur de vues avec laquelle ces faits sont analysés et pénétrés.

On retrouvera là des preuves de cette faculté si rare, que Marx possédait à un haut degré, de comprendre la portée et le sens des événements auxquels il était mêlé, pendant même qu'ils s'accomplissaient, de voir se faire et se défaire l'histoire au jour le jour, avec une netteté que donne seul d'ordinaire le recul des années.

On a, dans ces lettres, la preuve sans conteste de ce qui pour beaucoup resta douteux longtemps. C'est que Marx comme Engels se sont parfaitement rendu compte des causes qui devaient amener la disparition d'une première organisation internationale ne répondant plus aux nécessités du mouvement ouvrier accru et fortifié par le développement industriel mondial. C'st que ce fu, avec un sens fort juste qu'ils insistèrent au Congrès de La Haye pour le transfert du Conseil général à New-York. Ils ne se proposaient pas de prolonger durablement l'existence de l'Internationale expirante, mais ils voulaient la mettre à même de rendre, jusqu'à sa mort, les derniers services dont elle était encore capable.

L'extrait d'Engels montre que lui aussi participait, avec son génial ami, à cette faculté de saisir l'histoire en devenir. La fin de l'Internationale ne fut pas pour lui une grande douleur, parce qu'il pouvait d'avance dire — on le verra — qu'elle renaîtrait bientôt sous une autre forme plus appropriée. Mais il fallait d'abord que dans chaque pays, le prolétariat se donnât nationalement une organisation apte à sa lutte particulière.

C'est cette seconde Internationale qui s'est créée à Paris en 1889 et qui va se fortifiant à chacun de ses Congrès. C'est elle qui, à Amsterdam, a rendu possible l'unité du Parti en France, et qui se donnera de nouveaux moyens d'action d'ensemble au Congrès de Stuttgart en 1907.

Elle ne fait en cela que réaliser les vues, non prophétiques, mais douées de la certitude de la science, exprimées par Marx et par Engels.

Extraits des lettres de Marx

23 novembre 1871.

L'Internationale fut fondée en vue de substituer la véritable organisation de la classe ouvrière pour la lutte aux sectes socialistes ou demi-socialistes. Les premiers statuts et l'adresse inaugurale montrent cela à la première vue. D'autre part, l'Internationale n'aurait pas pu se maintenir si le cours de l'histoire n'eût pas déjà brisé le sectarianisme. Le développement des sectes et celui du mouvement ouvrier réel sont dans un rapport inverse. Tant que les sectes sont justifiées (historiquement), la classe ouvrière n'est pas encore mûre pour un mouvement historique indépendant. Dès qu'elle est parvenue à cette maturité, les sectes sont essentiellement réactionnaires. Du reste, dans l'histoire de l'Internationale s'est répété ce que l'histoire montre partout. Le suranné cherche à se rétablir et à se maintenir sous la forme nouvellement conquise.

Et l'histoire de l'Internationale fut une *lutte continuelle du Conseil général* contre les sectes et les tentatives d'amateurs qui cherchaient à s'affirmer, dans l'Internationale même, contre le véritable mouvement de la classe ouvrière. Cette lutte fut menée dans les congrès, mais bien davantage encore dans les discussions privées du Conseil général avec les différentes sections. Comme, à Paris, les proudhoniens (mutualistes) avaient contribué à la fondation de l'Internationale, ils tenaient naturellement le gouvernail pendant les premières années à Paris. Plus tard, des groupes collectivistes, positivistes et autres se formèrent en opposition avec eux...

En 1868, le Russe Bakounine entra dans l'Internationale dans le but d'y former une *seconde Internationale*, avec lui-même pour chef, sous le nom de l'*Alliance de la Démocratie socialiste*. Cet individu, dépourvu de tout savoir scientifique, prétendait représenter dans ce corps séparatiste la propagande *scientifique* de l'Internationale et en faire la fonction spéciale de seconde Internationale à l'intérieur de l'Internationale. Son programme était un méli-mélo fait de bric et de broc. L'égalité des classes (!), l'abolition du droit d'hériter comme point de départ du mouvement social (imbécillité saint-simonienne), l'athéisme imposé aux membres, et comme dogme principal (proudhonien), *l'abstention du mouvement politique*.

Cet abécé eut du succès et a encore quelque vogue en Italie et en Espagne, où les conditions matérielles du mouvement ouvrier sont peu développées encore, et parmi quelques doctrinaires vaniteux, ambitieux et creux.

Pour Monsieur Bakounine, la doctrine (son fatras ramassé dans Proudhon, Saint-Simon, etc.) est accessoire — simple moyen de se faire valoir personnellement...

...Bakounine... fait tous ses efforts pour provoquer des protestations contre la conférence parmi les débris de ses partisans. A cet effet, il est entré en relations avec la partie la plus déchue des réfugiés français (elle en constitue, d'ailleurs, une faible minorité) à Genève et à Londres. Le mot d'ordre donné est que dans le Conseil général règne le « pangermanisme » (ou « bismarckisme »). Ceci se rapporte à l'impardonnable fait que je suis né Allemand et qu'en fait j'exerce une influence décisive sur le Conseil général. *Nota bene :* L'élément allemand au Conseil est numériquement plus faible de deux tiers que l'anglais et *dito* plus faible que le français. Le péché consiste donc en ce que les éléments anglais et français sont dominés (!) théoriquement par l'élément allemand et trouvent cette domination, c'est-à-dire la science allemande, fort utile et même indispensable.

A propos du mouvement politique. — Le mouvement politique de la classe ouvrière a naturellement pour but final la conquête du pouvoir politique, ce qui nécessite une organisation préalable, développée jusqu'à un certain point, de la classe ouvrière et qui naît de ses luttes économiques mêmes. D'autre part, tout mouvement où la classe ouvrière s'oppose comme *classe* aux classes régnantes et cherche à les contraindre par une *pression du dehors*, est un mouvement politique. Par exemple, tenter, dans une fabrique particulière ou un métier particulier, d'arracher, au moyen de grèves, aux capitalistes individuels, une limitation des heures de travail, est un mouvement purement *économique ;* par contre, le mouvement pour obtenir par la force une *loi* des huit heures, etc., est un mouvement politique. Et c'est de cette manière que des mouvements économiques isolés des ouvriers naît partout un mouvement *politique*, c'est-à-dire un mouvement de la *classe* pour faire prévaloir ses intérêts sous une forme générale, sous une forme qui possède un pouvoir coercitif, social et général. Si ces mouvements supposent une certaine organisation préalable, ils sont aussi eux-mêmes un moyen de développement de cette organisation. Là où la classe ouvrière n'a pas assez poussé son organisation pour entreprendre une campagne décisive contre le pouvoir collectif, c'est à-dire le pouvoir politique des classes rognantes, elle doit en tout cas y être préparée par une agitation constante contre l'attitude politique hostile des classes au pouvoir. Dans le cas contraire, elle demeure un jouet entre leurs mains, comme l'a prouvé la révolution de septembre en France et comme le prouve dans une certaine mesure le jeu qui réussit encore à MM. Gladstone et Cie, jusqu'à l'heure présente, en Angleterre.

12 février 1873.

...A mon sens, le Conseil général de New-York a commis une grande faute en suspendant la Fédération du Jura. Ces gens sont sortis de l'Internationale quand ils ont déclaré que son congrès et ses statuts n'existaient pas pour eux ; ils ont formé le centre d'une conspiration pour la formation d'une *Contre-Internationale*...

Chacun et chaque groupe a le droit de se retirer de l'Internationale et lorsque cela a lieu, le Conseil général a simplement à *constater* officiellement cette *retraite*, mais nullement à *suspendre*. Aussi longtemps que les groupes (sections de la Fédération) ne font que contester les attributions de pouvoir du Conseil général ou qu'enfreindre l'un ou l'autre point des statuts ou articles du règlement, la *suspension* est prévue. Mais les statuts ne contiennent point d'article sur les groupes qui foulent aux pieds l'organisation entière, et cela pour la simple raison que, d'après les statuts, il va de soi que ceux-là n'appartiennent plus à l'Internationale...

Si donc le Conseil général de New-York ne change point de procédé, qu'en résultera-t-il ?

Après le Jura, il suspendra les Fédérations sécessionnistes en Espagne, Italie, Belgique et Angleterre. Résultat : toute la fripouille réapparaît à Genève et, là, paralyse tout travail sérieux, comme elle l'a fait à La Haye, et compromet encore une fois le Congrès au profit de la bourgeoisie. Le grand résultat du congrès de La Haye, ç'a été de pousser les éléments pourris à *s'exclure eux-mêmes*, c'est-à-dire à se retirer. La manière d'agir du Conseil général menace d'annuler ce résultat.

En *antagonisme ouvert* avec l'Internationale, ces gens ne nuisent pas, mais rendent service ; comme éléments hostiles à l'*intérieur* de l'Internationale, ils ruinent le mouvement dans tous les pays où ils ont pris pied..

Puisque la faute relativement au Jura a été commise, le mieux peut-être serait de complètement ignorer les autres provisoirement (à moins que nos propres Fédérations ne demandent le contraire), d'attendre le Congrès sécessionniste général et puis de déclarer, pour toutes ses fédérations constituantes, qu'elles sont sorties de l'Internationale, qu'elles se sont elles-mêmes exclues de l'Internationale et que, désormais, elles devront être considérées comme des sociétés étrangères et même hostiles.

27 septembre 1873

D'après mon opinion sur les circonstances en Europe, il serait utile de laisser passer provisoirement l'organisation formelle de l'Internationale à l'arrière-plan et de se borner, si cela se peut, à ne point se dessaisir du point central à New-York, à seule fin d'empêcher des idiots comme Perrets et des aventuriers comme Cluseret de s'emparer de la direction et de compromettre la chose. Les événements et l'inévitable développement et la complication des choses se chargeront d'eux-mêmes de la résurrection de l'Internationale sous une forme perfectionnée. En attendant, il suffit de ne pas laisser se rompre complètement les relations avec les plus capables dans les différents pays, de ne pas se soucier le moins du monde des résolutions locales de Genève et de simplement les ignorer. La seule bonne résolution qu'on y ait votée, d'ajourner le Congrès à deux ans, facilite ce mode d'action. Au surplus, c'est brouiller les cartes des gouvernements continentaux si, à la veille de la croisade réactionnaire, le spectre de l'Internationale refuse momentanément le service et que les bourgeois tiennent partout le spectre pour heureusement enterré.

4 avril 1874.

...En Angleterre, l'Internationale est morte ou autant vaut. Le Conseil fédéral de Londres n'existe plus comme tel que de nom, bien que certains de ses membres soient individuellement actifs...

Extraits des lettres d'Engels

12 et 17 septembre 1874.

..Avec la sortie (1) la vieille Internationale est définitivement close et finie. Et cela est bon. Elle appartenait à la période du second Empire, où la compression existante dans toute l'Europe prescrivait au mouvement ouvrier, qui venait de se réveiller, l'unité et l'abstention de toute polémique intérieure. Ce fut le moment où les communs intérêts cosmopolites des prolétaires pouvaient passer au premier plan.

L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et le Danemark venaient d'entrer ou entraient dans le mouvement. Le caractère théorique du mouvement dans toute l'Europe était, en 1864, en réalité très peu clair chez les masses. Le communisme allemand n'existait pas encore comme parti ouvrier ; le proudhonisme était trop faible pour faire parader ses marottes particulières ; le nouveau fatras de Bakounine n'existait point encore dans sa propre tête et même les chefs des *Trade Unions* anglais crurent pouvoir entrer dans le mouvement sur la base du programme formulé dans les considérants des statuts. Le premier grand succès devait briser la naïve cohésion de toutes les fractions. Ce succès fut la Commune, laquelle, intellectuellement, était sans contredit, l'enfant de l'Internationale, bien que l'Internationale n'eût pas remué le petit doigt pour la faire, et de laquelle à bon droit on rendait l'Internationale responsable. Lorsque, par la Commune, l'Internationale fut devenue une force morale en Europe, les querelles éclatèrent aussitôt. Chaque tendance voulait exploiter le succès à son profit. La désunion qui ne pouvait manquer de se déclarer eut lieu. La jalousie envers le pouvoir croissant de ceux-là, qui étaient vraiment disposés à continuer à travailler avec le vieux et si compréhensif programme — les communistes allemands — jeta les proudhoniens belges dans les bras des aventuriers bakounistes. Avec le Congrès de La Haye, c'était bien la fin — la fin des deux partis. Le seul pays où il y avait encore quelque chose à faire avec le nom de l'Internationale était l'Amérique et un heureux instinct y transféra la direction. A présent, le prestige est épuisé là aussi et tout effort pour galvaniser l'Internationale, afin de lui rendre une vie nouvelle, serait folie et gaspillage de force. Pendant dix ans, l'Internationale a dominé l'histoire européenne dans une certaine direction — la direction où gît l'avenir — et elle peut avec fierté jeter un regard en arrière sur le travail accompli.

Mais, sous son ancienne forme, elle s'est survécue. Pour créer une nouvelle Internationale à la mode de l'ancienne, une alliance de tous les partis prolétariens de tous les pays, il faudrait une répression générale du mouvement ouvrier, telle qu'elle existait de 1849 à 1864. Pour cela, le

(1). F. A. Sorge venait de donner sa démission de secrétaire du Conseil général.

monde prolétarien actuel est trop grand, trop étendu. Je crois que la prochaine Internationale — après que les écrits de Marx auront exercé leur influence pendant quelques années — sera franchement communiste et arborera carrément nos principes.

Les chamailleries qui se sont produites à New-York et qui t'ont obligé à te retirer du Conseil général sont aussi bien la preuve que la conséquence du fait que la chose s'est survécue. Quand les circonstances d'une association l'empêchent d'agir efficacement, et qu'il s'agit en premier lieu de simplement maintenir le lien de l'union pour qu'on puisse s'en servir de nouveau à l'occasion, il se trouve toujours des gens qui ne s'accommodent pas de cette situation et qui veulent à toute force faire les importants ; qui demandent que « l'on fasse quelque chose », alors que ce quelque chose ne peut être que bêtises. Et lorsque ces gens réussissent à obtenir la majorité, ils forcent tous ceux qui ne veulent pas assumer la responsabilité de leurs insanités à se retirer.

COMMISSION AGRICOLE

La Fédération de la Seine a désigné comme son délégué à la Commission agricole établie par le Congrès national de Limoges, le camarade Maugarny, de Bagneux, et comme suppléant, le camarade Albert Thomas, de Champigny.

Conseil National

Commission administrative permanente

A sa séance du 30 novembre, la Chambre, après avoir repoussé la motion préjudicielle du citoyen Jaurès et l'amendement du citoyen Betoulle, ramenant l'indemnité parlementaire au taux de 9.000 fr., a définitivement sanctionné le relèvement de l'indemnité de ses membres de 9.000 à 15.000 francs.

D'autre part, le groupe socialiste au Parlement, à sa réunion du 30 novembre, avait, avant la décision de la Chambre, voté à l'unanimité, moins une voix et deux abstentions, la proposition suivante, déposée par les citoyens Guesde, Jaurès et Varenne :

Au cas où le relèvement de l'indemnité parlementaire serait maintenu par la Chambre, l'augmentation de 6.000 fr. sera mise par les élus, membres du groupe, à la disposition du Parti qui aura à décider, d'accord avec les élus, du meilleur emploi à en faire.

En raison de ces faits nouveaux qui se sont produits depuis mardi dernier, le bureau, agissant en l'absence de la commission administrative permanente, a jugé opportun, avant de consulter les fédérations au sujet d'une réunion extraordinaire du Conseil national où serait posée et discutée la question de l'élévation de l'indemnité parlementaire, aujourd'hui réglée, de s'enquérir auprès de la Fédération de la Haute-Vienne, qui avait pris l'initiative de cette proposition, si elle maintenait sa demande primitive.

Le secrétaire :
Louis DUBREUILH.

Nouvelles du Parti

SEINE

Commission exécutive. — Extrait du procès-verbal de séance du lundi 3 décembre 1906.

La séance est levée à neuf heures et demie.

Le citoyen Cassang préside.

Sont présents : Bernard, Bigot, Bonnet, Cambier, Cassang, Chancel, Dupond, Hahn, Laurent, Lavaud, Lepage, Renard, Rossignol, Savariau.

Retenu à la Commission du contrôle : Paquier.

Absents : Aulagnier, Douin, Uhry, Lesesne, Sauret.

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre 1906 est adopté.

Correspondance des 7e, 19e, 41e, 40e, 5e, 36e, 15e, 12e, 6e et 29e sections ; de Neuilly, de Levallois et de la Fédération de la Haute-Vienne.

La grande réunion publique, en faveur de l'application de la loi sur le repos hebdomadaire, est fixée au lundi 10 décembre, à neuf heures du soir, salle Tivoli, rue de la Douane. Les citoyens Allemane, Rozier, Sembat, Groussier, Fribourg, Landrin, Turot et Voilin sont désignés pour y prendre la parole.

Une protestation de la 15e section est renvoyée à la 2e section du Congrès fédéral.

La correspondance de la 12e section est renvoyée pour supplément d'éclaircissements.

Après discussion le projet de rapport, lu par le citoyen Lavaud, est adopté avec quelques modifications.

Les trésoriers sont chargés de faire le nécessaire près des élus pour faire rentrer, avant le 9 décembre, les cotisations arriérées.

Sont désignés pour faire le compte rendu du congrès de Limoges : Jean Martin, le 6 décembre 1906, à la 36e section ; Besombes, le 15 décembre, à la 7e section ; Longuet et Renard, à Neuilly, le 15 décembre.

Sont délégués pour prendre la parole Bietric et Brunet, le 5 décembre, à Levallois-Perret, rue Marjolin, au préau des écoles ; Deslandres et Voilin, le 8 décembre, à Levallois-Perret, rue Fromont, au préau des écoles ; Berthaut et Reisz, le 8 décembre, à la 19e section ; Jegou et Bruckère, le 15 décembre, à Clamart ; Goudchaux-Brunschwig et Thomas (Kremlin), à Montrouge ; Jean Martin, à la 5e section.

Les citoyens Alavaill, à la 5e section ; Wiffm, à la 15e ; Dubreuilh, à la 3e, ont accompli leurs délégations.

Le citoyen Revelin, délégué par la Commission administrative permanente à la 20e section, n'a pas pu accomplir sa délégation.

La séance est levée à onze heures et demie.

Le Secrétaire : G.-A. BERNARD.

Nota. — Afin de faciliter le travail du secrétaire, les sections sont instamment priées de retourner au plus tôt, 45, rue de Saintonge, les mandats de leurs délégués au Congrès fédéral.

Elles sont, de plus, avisées qu'elles doivent toujours rendre compte de l'absence ou de la présence, aux réunions qu'elles organisent, des orateurs qu'elles auront demandées. Faute de quoi, il ne pourra plus être tenu compte de leurs demandes.

XIe arrondissement. — La section du XIe a renouvelé son bureau de la façon suivante : M. Lapeyrère, secrétaire de la section, 265, boulevard Voltaire ; Raffait, secrétaire-adjoint ; Debouchaux, trésorier, 92, rue de Charonne ; Lancery, trésorier-adjoint ; Bruel, archiviste.

La section du XIe se propose de faire une série de conférences éducatives dans le sein des groupes, à seule fin que les éléments constitutifs de ces groupes deviennent plus à même de connaître les notions premières du socialisme scientifique.

La section du XIe se propose aussi de faire trois conférences publiques, à seule fin que dans ce grand arrondissement ouvrier, qui a donné 12.000 voix aux camarades du Parti, les éléments indifférents, en tant qu'esprit d'organisation, viennent rallier le gros des groupes, et, de cette façon, espérons-le du moins, verons-nous la section du IXe devenir une des plus puissantes sections de la Fédération de la Seine.

Originaires de Saône-et-Loire. — Les camarades qui voudraient faire partie du groupe sont priés d'envoyer leur adhésion au citoyen Léonard, 21, rue des Saints-Pères, Paris.

AISNE

Beaurevoir. — Le groupe de Beaurevoir formé à la suite des élections, avait organisé une réunion le 27 novembre avec le concours des citoyens Fièvet député de Caudry et Ringuier, conseiller général de Saint-Quentin.

400 personnes assistaient à cette réunion où Fiévet parla de l'industrie textile et de la broderie en particulier. Parlant à une population de tisseurs et de brodeurs, très compétent en la matière puisque lui aussi est ouvrier textile. Fiévet fut écouté avec attention et nul doute que ses conseils en vue de la formation d'un syndicat ne soient écoutés.

Ringuier parla de la politique socialiste et de l'organisation du pari. Il souligna l'attitude des radicaux en face des réformes économiques et fit acclamer notre idéal.

C'est une très bonne journée pour le parti. Les camarades des environs demandent qu'on aille dans quelque temps leur rendre visite et veulent s'organiser en comités.

Seboncourt. — Dans cette importante commune de la 2e circonscription de Saint-Quentin, les camarades organisés en comité depuis très longtemps pour répondre aux provocations des partisans du député aphone De jardins, avaient fait appel au concours des citoyens Roblin, député de manente, et Chobeaux, de la Fédération.

Aussi le 2 décembre, ce fut une joie pour tous dans la commune d'entendre Roblin parler des admirables bûcherons de la Nièvre et des bienfaits que leur apporta l'organisation syndicale.

Chobeaux parla de l'organisation du Parti et du mouvement syndical qui se produit dans la région agricole. En passant, il cingla les mouchards qui se trouvaient dans la salle, ce qui fit particulièrement plaisir aux camarades.

Bracke avec son talent habituel démontra le néant du programme radical, la nécessité de l'organisation économique et politique et pendant une heure retint l'attention des auditeurs, les engageant à venir plus nombreux au groupe et à former un syndicat de tisseurs.

Les applaudissements ne furent pas ménagés aux orateurs, surtout à Bracke. Le maire, le citoyen Piettre, qui présidait, remercia en termes excellents les orateurs au nom de la commune et la journée se termina au siège du comité, où de jeunes camarades nous firent entendre quelques chansons socialistes, notamment la *Complainte du prolétaire*, de notre ami Roland, chantée par Bracke et qui fut très applaudie.

Villers-Cotterets.— Dans quelque temps, cette section, perdue dans le fief radical de M. Magniaudé, organisera une grande réunion avec le concours des citoyens Roblin et Bracke.

ALLIER

Montluçon. — Dimanche, suivant une touchante coutume, la section montluçonnaise avait envoyé une importante délégation au cimetière de l'Ouest pour célébrer l'anniversaire de la mort du regretté Jean Dormoy.

C'est le citoyen Cussac, un socialiste de la première heure, qui portait la gerbe de fleurs rouges offerte par la section.

Sur la tombe, Montusès et Constans ont salué la mémoire du vaillant disparu.

La *Fédération socialiste de l'Allier* se réunira le 16 courant, à l'hôtel de ville de Commentry, pour discuter la question de l'augmentation de l'indemnité parlementaire.

ALPES-MARITIMES

Protestation. — La Fédération des Alpes-Maritimes porte à la connaissance du Parti la mesure injustifiée d'ostracisme dont le camarade L. Maffert vient d'être victime par le fait du conseil de l'Ordre des avocats de Nice.

Le refus d'admettre au stage notre camarade, docteur en droit, prive le prolétariat de notre département d'un défenseur sur lequel il est en droit de compter. On n'a pas osé faire grief à notre ami de ses opinions politiques et de la campagne d'organisation socialiste qu'il mène ici depuis plus an.

Contrairement aux usages et aux précédents, le conseil de l'Ordre, à la grande joie de toute la réaction, conteste au citoyen Maffert, la réalité de son domicile, prouvé pourtant par des pièces indiscutables. Cette décision tendancieuse va être soumise à la Cour d'appel d'Aix.

La Fédération insiste énergiquement auprès du Parti pour que mandat soit immédiatement donné au groupe socialiste au Parlement, de soumettre ce cas nouveau de proscription du socialisme à M. Clemenceau, président du Conseil, et à M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice.

Nous ne devons pas laisser ignorer que nos adversaires politiques se vantaient, avant même que la décision officielle eût été signifiée à Maffert, que celui-ci allait être obligé de quitter le pays et que c'en serait ainsi fini de la propagande socialiste dans les Alpes-Maritimes.

Nous demandons au Parti et à tous les camarades élus de protester, une fois de plus, contre l'abus d'un privilège anti-démocratique qui rend illusoires les droits déjà très faibles que concèdent les diplômes décernés par la République bourgeoise.

Cannes, 30 novembre 1906.

Pour la Fédération et par ordre,
Le secrétaire fédéral,
G. THELLIER.

AUBE

Troyes. — Une importante réunion a eu lieu au Cirque dimanche dernier, 2 décembre, sous la présidence du citoyen Léandre Nicolas, député de la 2e circonscription de Troyes.

Plus de mille citoyennes et citoyens étaient venus entendre les citoyens Allard, député du Var, et Compère-Morel, maire de Breteuil.

Nos deux amis prononcèrent deux discours admirables de force et de science le public absolument conquis acclama à plusieurs reprises les conférenciers.

Au début de la réunion, le citoyen Philbois, secrétaire de l'Union départementale des syndicats ouvriers de l'Aube, avait fait appel au public en faveur du repos hebdomadaire et signalé le mauvais vouloir des dirigeants radicaux envers l'application de cette loi. Un ordre du jour fut voté en ce sens.

Un autre ordre du jour acclamant le socialisme et l'internationale ouvrière a été voté à la fin de la réunion.

Romilly-sur-Seine. — Dans une importante réunion de l'Agglomération Romillonne, tenue le 1er décembre, les citoyens Osmin et Gorgeron ont rendu compte de leur mandat au Congrès de Limoges. L'assemblée approuva leurs déclarations.

BRETAGNE

Nantes. — Le citoyen Poisson venant de la Somme, a commencé une tournée de propagande en Bretagne.

Le 2 décembre, il était au Pellerin, près de Nantes, où, après sa conférence, s'est constitué un groupe adhérent au Parti, fort de déjà 15 membres. De Pellerin, il s'est rendu à Paimbœuf.

HERAULT

La Fédération socialiste de l'Hérault a voté l'ordre du jour suivant :

La Fédération de l'Hérault ne fera pas l'injure à Jaurès de confirmer l'affirmation qu'il apporte, dans l'*Humanité* du 23 novembre 1906, d'après laquelle il n'aurait pas très bien compris l'ordre du jour voté par cette organisation départementale et relatif à la présence assurée de Jaurès au Trocadéro, à une fête donnée par les socialistes-maçons au bénéfice de l'*Humanité*.

Considérant toutefois que si Jaurès avait lu plus attentivement l'ordre du jour précité il aurait découvert qu'il ne renfermait ni regret ni blâme mais une énergique protestation ;

Considérant que la réponse de Jaurès ne vise pas le moins du monde le fond de la question posée ;

Qu'en résumé il s'agit de savoir si une manifestation socialiste peut être de près ou de loin sous les auspices d'une organisation philosophique quelconque ;

Qu'en fait le Parti socialiste est essentiellement un parti politique parfaitement défini quant au caractère et à sa désignation ;

Et attendu que le Parti socialiste n'a pas à connaître les socialistes maçons pas plus que les socialistes protestants, libres penseurs, chrétiens ou matérialistes ;

Affirment que si Jaurès a le droit d'user de la liberté que lui a laissé le Congrès de Limoges, il n'en reste pas moins placé sous le contrôle des militants, des groupes et des fédérations dans l'usage qu'il fait de cette liberté ;

La question de la maçonnerie et du socialisme n'étant pas d'ordre local, toutes les fédérations ont parfaitement le droit d'intervenir dans le débat et de déclarer que si l'*Humanité* a besoin du concours de la maçonnerie pour doubler le cap, la maçonnerie n'a à intervenir que comme organisation absolument indépendante du Parti socialiste ;

Or, elle n'agit pas sous cette forme, puisque la franc-maçonnerie et le socialisme interviennent de concert et au même instant, pour la même œuvre, paraissant montrer par là qu'il y a entre les deux organisations quelques points de rattachement.

La Fédération de l'Hérault n'aurait pas à critiquer Jaurès d'assister à une fête purement maçonnique pas plus qu'elle n'aurait à le juger s'il entrait dans la franc-maçonnerie, mais à son tour, ce que la Fédération de l'Hérault ne comprend pas, c'est une manifestation socialo-maçonnique et Jaurès aussi bien que les organisateur qui relèvent du contrôle du Parti n'ont pas le droit de se draper dans les décisions du Congrès de Limoges pour mieux se dresser contre cette imposante minorité qui affirma que l'on ne pouvait pas être à la fois socialiste et franc-maçon.

Le secrétaire général : Vincent BÈS.

Cette. — Le Groupe collectiviste d'études sociales a voté l'ordre du jour suivant :

Les membres du groupe réunis le 17 novembre dans le local habituel, après avoir entendu le camarade Valat dans le compte rendu de son mandat au Congrès de Limoges, le félicitent de son attitude et de ses votes conformes aux décisions du Congrès de Vias,

Invitent les travailleurs à venir grossir les rangs du Parti socialiste organisé pour la transformation sociale ;

Décident en outre d'inviter le délégué fédéral à rendre compte de son mandat dans tous les groupes en règle avec le Parti, à seule fin que les membres du Parti socialiste connaissent les votes de leur délégué au Congrès de Limoges et de juger des décisions prises au Congrès de Vias et de leur attitude au Congrès de Limoges.

Vive le Parti socialiste !
Vive la Révolution sociale !

LANDES

Le groupe Diderot de Dax et la Fédération socialiste des Landes, adhérents à l'Internationale ouvrière,

Considérant que Ferrer, d'abord menacé de mort, est encore menacé de seize ans de prison sous prétexte qu'il connaissait Morral.

Mais qu'il n'a jamais connu les projets de l'attentat du 31 mai contre le roi d'Espagne.

Que les cléricaux poursuivent en lui le fondateur et le directeur de cinquante écoles d'émancipation humaine,

Prie le Parti socialiste français, espagnol et mondial de ne pas permettre qu'un innocent soit condamné et que son œuvre laïque soit étouffée.

Délègue le docteur Sanchez de Silvera pour défendre le droit humain et présenter cette motion à tous les partisans de la justice.

Dax. — Poursuivant sa tournée, Marcel Cachin a réuni les camarades du groupe de Dax et de la Fédération des Landes, le samedi 1er décembre. Des dispositions décisives ont été prises pour donner à la Fédération landaise du Parti toute l'extension possible. Le camarade Gatuing, 8, rue des Barnabites, le nouveau secrétaire de la Fédération, et le camarade Cougouille, trésorier, y assistaient.

— Le lendemain, à Habas, en pleine Chalosse, plus de 500 métayers ont approuvé et applaudi le programme intégral du Parti, exposé par Marcel Cachin. Un représentant du Sillon a été obligé de quitter la tribune. Nos amis de Labatut, Ossages, Pomarez, Salis, Dax, Pouillon assistaient à la réunion dont le succès, dans ce pays jusqu'ici rétrograde, a été grand et inespéré. Les métayers vont se constituer en syndicat comme dans toute la région, pour lutter contre les corvées, les dîmes, les prélèvements de toute espèce que font « les maîtres » sur leur travail.

Mont-de-Marsan. — Vendredi, 30 novembre, un certain nombre d'ouvriers répondant à l'appel d'un comité organisateur, étaient réunis Restaurant de la Gare.

Après une causerie du citoyen Marcel Cachin, un groupe adhérent au Parti a été constitué. Il comprend vingt membres. Secrétaire : Cayre ; trésorier : Saint-Marc.

Depuis longtemps, les radicaux essayaient de constituer un groupe « démocratique de républicains ouvriers ». Ces tentatives sont maintenant déjouées, et à la place de l'équivoque démocratique, c'est un groupe nettement socialiste qui va fonctionner à Mont-de-Marsan.

Le citoyen Lauche, membre de la C. A. P., assistait à la réunion. Il avait été appelé à Mont-de-Marsan par un deuil cruel à propos duquel nous lui adressons nos sentiments de condoléances.

Tartas-Villeneuve. — Le citoyen Marcel Cachin a donné une réunion excellente à Tartas, le 26 novembre : 300 auditeurs, un groupe constitué.

La population travailleuse y est composée de 300 ouvriers de scieries, qui ont des salaires de 1 fr. 50 et 1 fr. 75 par jour. Ils ont essayé de se syndiquer. Le patron essentiel, grand républicain, a mis à la porte les deux camarades qui étaient les plus énergiques. Lorsqu'ils ont des accidents (doigts coupés, mains enlevées), ils ont mille difficultés avec les compagnies d'assurances dont les médecins sont complices.

En outre il y a des métayers qui non-seulement donnent au propriétaire la moitié de leurs produits, mais encore donnent la dîme en sus et font des corvées gratuites pour le « maître».

Villeneuve-de-Marsan. — Le mercredi, pendant le marché, Cachin était à Villeneuve où 200 auditeurs se pressaient dans la salle de la Justice de Paix. Le délégué permanent y a été reçu fort bien malgré les criailleries d'un avocat-notaire, gros électeur du général Jacquey.

Les métayers donnent en ce pays aussi la moitié de leurs produits au maître, plus la dîme ; mais à côté d'eux les propriétaires qui font valoir directement, ont ce qu'on appelle des « brassiers ». Le brassier a une hutte donnée par le maître, quelques arpents de terrain où il fait venir le plus indispensable de sa nourriture, et 15 sous par journée de travail chez le propriétaire. Ces pauvres gens sont dans la plus misérable des situations.

Les ouvriers du bâtiment gagnent 2 fr. 25 par jour ; aussi tous ces prolétaires si foulés, si exploités, ont-ils applaudi vigoureusement le citoyen Marcel Cachin ; un groupe est en formation dans Villeneuve-de-Marsan.

Grenade. — Le lundi 3 décembre, jour de marché, à 3 heures de l'après-midi, une bonne réunion a été donnée à Grenade par le citoyen Marcel Cachin.

La salle de la mairie était archicomble ; et c'est aux applaudissements enthousiastes des métayers réunis que le délégué du Parti a préconisé l'organisation des syndicats de métayers pour lutter contre l'odieuse exploitation des hobereaux landais.

Ceux-ci ont fait entendre des clameurs, quand le citoyen Cachin les a fustigés pour leurs vols, leurs dîmes, leurs corvées, leurs prélèvements de toutes sortes, leur bigoterie et les obligations qu'ils font à leurs malheureux métayers et domestiques de voter pour le général Jacquey.

Mais aux clameurs des hobereaux répondaient les acclamations des métayers qui, en face du maître se révoltaient pour la première fois, aux cris de : « Vive la Sociale ! »

Toutes les Landes pàysannes, où l'exploitation est plus odieuse que nulle part ailleurs, se soulèveront vite dès que notre parole aura porté partout.

LORRAINE

La Fédération vient de faire reparaître son organe mensuel le *Travailleur socialiste*.

Le *Travailleur* annonce qu'il sera ouvert à tous les républicains d'avant-garde sans exclusion d'aucune sorte, mais que scientifiquement socialiste, il combattra sans relâche le féodalisme capitaliste et fera la guerre à tous les bandits qui pillent les travailleurs et les rançonnent jusqu'au dernier sou.

MARNE

Montigny-sur-Vesles. — Le citoyen Bourgeois s'est rendu dimanche dans cette commune pour y parler du socialisme.

C'était la première fois que l'occasion était offerte aux habitants de cette localité d'entendre le verbe socialiste.

Du socialisme, ces braves gens n'en connaissaient que ce qu'on voulaient bien leur dire les journaux bourgeois. Nos lecteurs devinent donc ce qu'ils pouvaient en penser.

Devat une soixantaine d'auditeurs, très sympathiques, notre camarade a exposé ce qu'était le socialisme : comment le parti socialiste s'était constitué, comment la doctrine s'était précisée, et quelles fins poursuivait la classe ouvrière organisée dans ses syndicats et ses cercles d'études.

Bourgeois s'est surtout attaché à démontrer aux petits propriétaires présents que le socialisme n'était point leur ennemi, qu'au contraire, en face des partis bourgeois impuissants, il apparaissait leur sauveur. Et par des exemples, il a montré certaines régions paysannes et agricoles complètement acquises aux idées nouvelles.

Il a exhorté les travailleurs de la terre à s'unir aux travailleurs des villes et à poursuivre ensemble leur intégrale émancipation par la transformation de la société capitaiste en société communiste.

Cette réunion a laissé une très bonne impression à Montigny.

Présidée par le citoyen Steyer, elle s'est terminée par une vente abondante de brochures de propagande agricole et antimilitariste.

Bagneux. — Invité par les camarades de Bagneux, le citoyen Lesieur s'est rendu à la réunion de leur groupe. Il a constaté l'excellent esprit qui les anime et les a félicité de la façon dont ils ont su s'organiser. Il les a engagé à continuer leur œuvre de propagande pour hâter l'avénement de la République sociale

PYRENEES-ORIENTALES

Fillols. — Jeudi 1er novembre, les militants de Fillols se sont réums en vue de la formation d'un groupe socialiste. Le camarade Salvat Antoine, excellent militant de la commune, a pris la parole pour exposer le but et les principes du socialisme. Il a été écouté et surtout bien compris de tous les auditeurs. Séance tenante, la formation du groupe a été décidée. Ont été désignés pour composer le bureau, les camarades Salvat Antoine comme secrétaire, et Petit Barthélemy comme trésorier. La cotisation mensuelle à verser par les membres, a été fixée à 0 fr. 30. En outre, un droit d'entrée de 1 franc pour servir à l'achat de la carte et de l'insigne du Parti a été décidé. Le groupe a aussi décidé de prendre un abonnement au *Socialiste*, organe central du Parti et il a fait sept nouveaux abonnés au *Socialiste*, organe de la Fédération du département.

Le groupe de Fillols est appelé à compter pour un des plus importants de la Fédération.

RHONE

Lyon. — Samedi 17 courant, le groupe du 1er arrondissement donnait salle Charbrolin, une réunion publique pour traiter des résolutions du Congrès de Limoges.

Auger, un des doyens du Parti dans l'arrondisement présidait la réunion qui était nombreuse. Rognon, conseiller municipal, délégué de la Fédération du Rhône, a développé et commenté pendant plus d'une heure, devant un auditoire attentif les décisions et résolutions du Congrès du Parti socialiste unifié.

Un ordre du jour approuvant ces résolutions a été voté à l'unanimité. De nombreuses adhésions ont suivi cette réunion, qui est la première d'une série que le groupe se propose d'organiser dans l'arrondissement cet hiver.

DEUX-SAVOIES

Dimanche dernier, les camarades Duvignau, Dumoffard, Motte, se sont rendus à *La Bridoire* et à *Domessin*.

Dans ces deux localités, le camarade Buvignau a exposé à grandes lignes la théorie socialiste et a fait appel au dévouement de tous les travailleurs conscients pour aider la Fédération dans le lancement de son nouveau journal le *Travailleur savoyard*.

La Fédération des Deux-Savoies comptera à l'avenir deux groupes de plus.

SEINE-ET-OISE

Versailles. — Les groupes socialistes des 2e et 3e circonscriptions de Versailles poursuivent, avec activité et méthode, les réunions de propagande qu'ils ont entreprises

La 11e réunion organisée depuis le milieu de septembre a eu lieu samedi dernier 24 novembre au Bas-Meudon, et la 12e le lendemain dimanche, à Garches. Cette dernière réunion a provoqué la formation d'un groupe.

Au Bas-Meudon, l'ordre du jour suivant a été voté à la presqu'unanimité de la nombreuse assistance :

Les citoyens de Meudon, réunis le samedi 24 novembre, salle Gossot, 14, route de Vaugirard, au Bas-Meudon ;

Après avoir entendu les citoyens : Hébert, secrétaire du groupe socialiste de Versailles, dans sa critique des actes gouvernementaux de l'heure présente ; Esième, conseiller municipal, dans sa critique des tentatives de dérivations du mouvement syndicaliste tenté par les syndicats jaunes ; Vincent Carlier, député des Bouches-du-Rhône, dans l'exposé de la doctrine et de l'idéal socialiste ;

S'engagent à se grouper sous la double forme économique et politique, à lire de préférence le journal *L'Humanité*, le seul organe quotidien publié sous le contrôle du parti socialiste et lèvent la séance aux cris de : « Vive la République socialiste ! »

SOMME

La propagande socialiste dans la Somme est en pleine activité. La Fédération a organisé une série de conférences Poisson qui ont eu lieu du 17 au 26 novembre à Amiens, Corbie, Villers-Bretonneux, Quevauvillers, Picquigny, Cagny, Woincourt, Escarbotin, Saint-Léger-les-Domart, Flixecourt, Ville-le-Marclet. A ces conférences, il faut ajouter les conférences Myrens à Bertheaucourt-les-Dames et Beauquesne les 20 et 21 octobre, à Saint-Ouen et Abbeville les 17 et 18 novembre, à Doullens et Candas les 1er et 2 décembre, la conférence Hévin à Boves le 20 octobre, et la conférence Lecointe à Domart-en-Ponthieu le 18 novembre.

Trois nouveaux groupements ont été fondés à Beauquesne, Flixecourt et Ville-le-Marclet.

La Fédération a organisé du 17 au 28 novembre une tournée de conférences avec le concours du citoyen Poisson, de la Fédération de la Basse-Normandie. Ce camarade a visité les localités suivantes : Amiens, Corbie, Villers-Bretonneux, Quevauvillers, Picquigny, Cagny, Woincourt, Dargnies, St-Léger-lès-Domart, Flixecourt, Canaples, Ville St-Ouen et St-Sauveur. Ces conférences ont eu partout un très grand succès.

Deux nouveaux groupes ont été constitués : à Flixecourt et à Ville.

Dans les autres localités où il existe des groupes, ceux-ci ont reçu une nouvelle impulsion et la Fédération serait heureuse de pouvoir organiser souvent des tournées de conférences aussi éducatives.

Petite Correspondance

Landrin, décembre-février	1	50
Demichy —	1	50
J. Perry —	1	50
Prunet —	1	50
Gaudefroy —	1	50
Pasquier —	1	50
Perrier —	1	50
L. Perrier —	1	50
Lafou —	1	50
Eloire —	1	50
Cagneaux, septembre-février	3	»
Lafond, décembre-mai	3	»
Rufin —	3	»
Lepez —	3	»
Marineau —	3	»
Combatalade —	3	»
Seiller —	3	»
Christoff —	4	»
Pentscheff —	4	»
Tétieaeff —	4	»

(*Voir la suite à la quatrième page.*)

E. Constantinov. octobre-mars	4 »
Manoury, vente numéro	5 10
Bariller —	1 70
Marquet, acompte	12 25
Mevrel, vente numéro	7 10
Soubie —	3 35
Méchin —	2 70
Manoury —	5 »
Léonard, décembre-juin	3 50
Eidet, décembre-août	4 50
Lorraine (2 abts), décembre-mai	6 »

BIBLIOGRAPHIE

SYNDICATS ET PARTI. — La *Revue Syndicaliste* vient d'inaugurer sa « collection » par une élégant brochure de 36 pages contenant les réponses à son enquête sur rles relations entre les syndicats et le parti socialiste à l'étranger. Ces réponses sont signées des meilleurs militants syndicalistes ou socialistes.

La brochure est expédiée franco contr 30 centimes. — Prise dans nos bureaux 0 fr. 20.

S'adresser à la Librairie du Parti, 16, rue de la Corderie, Paris.

THÉATRE SOCIALISTE

Les Irresponsables, par H. GHESQUIÈRE, *trois actes* ..... 0.60 franco.
Monsieur travaille, par S. BECQUERELLE, un acte ..... 0.60 franco.
Prométhée enchaîné, par S. BECQUERELLE, un acte ..... 0.60 franco.
Le Brevet d'invention, par M. RIONS, un acte ..... 0.60 franco.
Le Permissionnaire, par H. HANRIOT, un acte ..... 0.60 franco.
La Fiancée russe, par H. HANRIOT, un acte ..... 0.60 franco.
Insulte à l'Humanité, par A. CUCHE, un acte ..... 0.60 franco.
Canaille et compagnie, par P. NORANGE, un acte ..... 0.50 franco.
L'Enlizement, par S. BECQUERELLE, trois actes ..... 1 fr. franco.
Les Tisserands, par G. HAUPTMANN, cinq actes ..... 4 fr. franco.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Services rapides de jour et de nuit, tous les jours (dimanches et fêtes compris) et toute l'année. Trajet de jour en 8 h. 1/2 (1re et 2e classe seulement).

Billets simples, valables pendant 7 jours : 1re classe 48 fr. 25 ; 2e classe 35 fr. ; 3e classe 23 fr. 25.

Billets d'aller et retour valables pendant 1 mois :

1re classe 82 fr. 75 ; 2e classe 58 fr. 75 ; 3e classe 41 fr. 50.

Ces billets donnent le droit de s'arrêter, sans supplément de prix, à toutes les gares situées sur le parcours.

Départs de Paris-Saint-Lazare, 10 h. 20 matin, 9 heures 30 soir ; arrivée à Londres, London-Bridge, 7 heures 30 matin, à Victoria 7 heures soir, 7 heures 30 matin.

— Départs de London-Victoria, 10 heures matin, et 9 heures 10 soir, de London-Bridge à 9 heures 10 soir ; arrivée à Paris-Saint-Lazare, 6 heures 41 soir, 7 heures 5 matin.

Les trains du service de jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de 1re et de 2e classe à couloir avec W-C. et toilette, ainsi qu'un wagon-restaurant ; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W.-C. et toilette. La voiture de 1re classe à couloir des trains de nuit comporte des compartiments à couchettes (supplément de 5 fr. par place). Les couchettes peuvent être retenues à l'avance aux gares de Paris et de Dieppe, moyennant une surtaxe de 1 franc par couchette.

La Compagnie de l'Ouest envoie franco, sur demande affranchie, un bulletin spécial du service de Paris à Londres.

CHEMINS DE FER DE L'OUEST

Excursion à prix très réduits de Paris à Londres

Par la gare Saint-Lazare, viâ Rouen, Dieppe et Newhaven

La compagnie des chemins de fer de l'Ouest fera délivrer du 2 novembre 1906 au 24 mars 1907, des billets d'aller et retour pour Londres, valables du vendredi au mardi, aux prix exceptionnels de : 49 fr. 05 en 1re classe ; 37 fr. 80 en 2e classe et 32 fr.50 en 3e classe.

Les prix très réduits de ces billets faciliteront certainement dans une large mesure, les relations avec Londres aux nombreux voyageurs qui se rendent dans cette ville, par la voie de Rouen, Dieppe et Newhaven, la plus pittoresque et la plus économique.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

La Compagnie vient de publier un album artistique intitulé « **Itinéraire illustré : Paris-Lyon-Marseille-la Côte d'Azur.** »

Cet album contient, avec des notices sur les points les plus intéressants situés sur l'itinéraire, de fort jolies illustrations en simili-gravure et dessins à la plume ; cet album est, en outre, orné de panoramas cartographiques, mettant sous les yeux du lecteur, non seulement les villes et localités situées sur la ligne du chemin de fer, mais encore les pays avoisinants dans un rayon fort étendu.

L'album est mis en vente, au prix de 50 centimes l'exemplaire, dans les bibliothèques des principales gares du réseau ; il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 60 centimes en timbres-poste et adressée au service central de l'exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

Les Huit heures à la Chambre

Par JULES GUESDE

Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

L'Ouvrier et la Patrie

Discours de MARCEL SEMBAT

Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

L'Internationale et la Patrie

Discours de JAURES

Le cent : 7 francs franco.

Communisme et Evolution économique

Par PAUL LAFARGUE

Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

POUR FANFARES ET HARMONIES

L'Internationale

34 cartons pour fanfare
42 cartons pour harmonie
est en vente à la Bibliothèque du Parti
Trois francs, franco

L'INTERNATIONALE

Partition pour piano, grand format
0 fr. 25 ; — franco : 0 fr. 30

EMPLOYEZ POUR VOS CORRESPONDANCES

LA CARTE POSTALE SOCIALISTE

Portraits de J. GUESDE et d'Ed. Vaillant

LE BUDGET

ORGANISONS-NOUS

La douzaine, franco : 0 fr. 50
Les cinquante, franco : 2 francs
Le cent franco : 4 francs

UNE BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION SOCIALISTE

TOUTES LES BROCHURES DU PARTI

De 5 jusqu'à 50 centimes
sont envoyées (en France seulement) par colis de 3 kilos en gare,
contre un mandat-poste de **6 francs**

POUR L'ÉTRANGER : 8 FRANCS (les frais de poste étant plus élevés)

La Classe ouvrière et le Socialisme

Par MARCEL CACHIN

Le cent : 5 fr. ; — franco 5 fr. 60

Le Coquelicot Révolutionnaire

Les coquelicots sont en vente à la Librairie, au prix de 2 fr. 50 le cent pris dans nos bureaux et 3 fr. le cent franco.

Les frais d'envoi rendent impossible à l'administration d'expédier en province par quantité moindre de *cinquante*.

CHANSONS SOCIALISTES

A 2 fr. 50 le cent *(franco)*

L'Internationale
Paroles et Musique

La Complainte du Prolétaire
Paroles et Musique

L'Insurgé
Paroles et Musique

La Marche du Premier Mai
Paroles et Musique

Stances Révolutionnaires
Paroles et Musique

Le Programme d'un candidat bourgeois
Paroles et Musique

LES COQUELICOTS
Paroles et Musique

Les Propos d'un Rural

Par COMPERE-MOREL

Le cent : 6 fr. ; — franco 6 fr. 60

POUR 1 FR. 50 CENTIMES

On reçoit **10** brochures du Parti
plus l'**Internationale**, paroles et musique.

POUR 0 FR. 75 CENTIMES

On reçoit **7** brochures du Parti
plus l'**Internationale**, paroles et musique.

VIENT DE PARAITRE

L'Evolution Economique et la Révolution sociale

par ED. VAILLANT

Le cent : 5 fr. ; — franco : 5 fr. 60

Le Droit à la Paresse

par PAUL LAFARGUE

Le cent : 5 fr. — Franco : 5 fr. 60

La Loi des Salaires

par JULES GUESDE

Le cent : 5 fr. — Franco : 5 fr. 60

Collectivisme et Révolution

par JULES GUESDE

Le cent : 5 fr. — Franco : 5 fr. 60

Les Chansons Socialistes

par ETIENNE PEDRON

L'exemplaire : 0 fr. 65. — Franco : 0 fr. 75

Imp. du *SOCIALISTE*, 16, r. de la Corderie, Paris.
L'Imprimeur-Gérant, DELADEREERE.

FÉDÉRATIONS DU PARTI

Ain : secrét., GRASZ, 3, R. Gardaz, Oyonnax.
Aisne : secrét., CHOBEAUX, 29, rue de Crécy, Laon.
Algérie : secrétaire, R. LACOMBE, rue Condorcet, Alger.
Allier : secrét. MONTUSÈS, rue de Valmy, Montluçon.
Alpes : Charles ANTIQ, à Ribiers, (Hautes-Alpes).
Alpes-Maritimes : secrétaire, G. THELLIER, 12, rue Rostan, Cannes.
Ardennes : secrétaire, A. LAINEL, 47, rue du Moulin, Charleville.
Ariège : secrétaire, Et. CAROL, Pailhès.
Aube : secrétaire, E. CLÉVY, 20, rue Champeaux, Troyes.
Aude : secrétaire, FERROUL, maire, Narbonne.
Auvergne : secrétaire L. PARASOLS, 38, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.
Aveyron : secrétaire, V. MAZARS, place Decazes, Decazeville.
Basse-Normandie et Sarthe : secrétaire, H. VERGER, 25, rive gauche du Canal, Caen.
Bouches-du-Rhône : secrétaire, L. BON, 149 rue Sainte, Marseille.
Bretagne : secrétaire, BRUNELLIÈRE, 1, rue Mazagran, Nantes.
Cantal : OLIVIER, 90, avenue de la République, Aurillac.
Charente : secrétaire, MOULINIER, St-Yrieix, près Angoulême.
Charente-Inférieure : secrétaire, ROUX, 48, rue de l'Arsenal, Rochefort.
Cher : secrétaire, Jean COTAN, 6, rue Bourbounoux, Bourges.
Corrèze : secrétaire, E. CHAMBAS, 97, avenue Victor-Hugo, Tulle.
Corse : secrétaire, COSTA, Pila Canale.
Côte-d'Or : secrétaire, BARABANT, 45, rue Montchapet, Dijon.
Creuse : secrétaire, V. COPE, rue de Courtilhe, Guéret.
Dordogne : secrét., Paul FAURE, Grignols.
Doubs : secrétaire, BOUGEOT, 34, rue Bersot, Besançon.
Drôme et Ardèche : secrétaire, NADI, place des Cordeliers, Romans.
Eure-et-Loir : secrétaire, PHILIPPEAUX, 8, ruelle Petitpas, Dreux.
Gard : secrétaire, C. SYLVESTRE, Maison du Prolétariat, Place de l'Oratoire, Nîmes.
Garonne (Haute) : secrétaire, G. DESBALS, 4, Grande-Rue-Saint-Michel, Toulouse.
Gascogne : secrétaire, J. MONTIES, 64, rue Monge, Fleurance (Gers).
Gironde : secrétaires, CAMELLE, 45, quai Deschamps, Bordeaux ; DRÉAN-CHAPEL, 13, rue Cruchinet, Bordeaux.
Guyane : secrét., E. BOURGAREL, Cayenne.
Hérault : secrétaire, Vincent BÈS, 143, avenue de Bédarieux, Béziers.
Indre : secrétaire, AUCOUTURIER, Déols.
Indre-et-Loire : secrétaire, CRASTE, 65, rue de l'Alma, Tours.
Isère : secrétaire F. DOGNIN, 5 Bd Gambetta, Grenoble.
Jura : secrétaire, H. PONARD, 12, rue de la Poyat, Saint-Claude.
Landes : secrétaire, E. GATUINGT, 8, rue des Barnabites, Dax.
Loire : secrétaire, A. BESSON, 17, rue Denis Epitalon, Saint-Etienne.
Loire (Haute-) : secrétaire, A. ODRU, 45, avenue de Taulhac, Le Puy.
Loiret : secrétaire, ROUAT, Montargis.
Lorraine : secrétaire, LÉCHEVIN, 69, rue des Jardiniers, Nancy.
Lot : secrétaire, F. ANTRAYGUES, rue de Clermont, Figeac.
Lot-et-Garonne : secrétaire, FIEUX, 47, boulevard Scaliger, Agen.
Lozère : secrétaire, DELEUZE, à La Fare, par St-Germain-de-Calberte.
Maine-et-Loire : secrétaire, GROSSEIN, 6, rue du Petit Mail, Saumur.
Marne : secrétaire, PEROT, 42, rue Charlier, Reims.
Marne (Haute) : secrétaire, Aug. PARRAT, 27, place du Champ-de-Mars, Chaumont.
Martinique : secrétaire, DEL, rue de la République, Fort-de-France.
Meuse : secrétaire, A. VISOT, 35, rue de Strasbourg, Ligny-en-Barrois.
Nièvre : secrétaire, BERTHIET, 17, rue du Commerce, Nevers.
Nord : secrétaire, G. DELORY, 147, rue d'Arras, Lille.
Oise : secrétaire, COMPÈRE-MOREL, Breteuil.
Pas-de-Calais : secrétaire, SALEMBIER, 1, boulevard de l'Egalité, Calais.
Pyrénées (Basses-) : secrétaire, BRASQUET, 5, rue de l'Océan, Biarritz.
Pyrénées-Orientales : secrétaire, J. MANALT, 6, rue des Augustins, Perpignan.
Rhin (Haut) : secrétaire, G. DREYFUS, 19 avenue du Lycée, Belfort.
Rhône : secrétaire, CUZIN, 16, quai Fulchiron, Lyon.
Saône-et-Loire : secrétaire, RAQUILLET, à Mercurey
Savoie : secrétaire, DUMOLLARD, 61, Place Saint-Léger, Chambéry.
Seine : secrétaires, J.-B. LAVAUD, H. LE PAGE, A. BERNARD, 45, rue de Saintonge.
Seine-Inférieure : secrétaire, ENOÉ, 14, rue de l'Observatoire, Bihorel, près Rouen.
Seine-et-Oise : secrét., E. GÉRARD, Livry.
Seine-et-Marne : secrétaire, SOUDRILLE, 100, Grande-Rue, Montereau
Sèvres (Deux) : secrétaire, H. DE LA PORTE, Lens, près Niort.
Somme : secrétaire, TELLIER, route de Vignacourt, Amiens.
Tarn : secrétaire, J. ROCHÉ, avenue de la Gare, Carmaux.
Var : secrétaire, FOURMENT, villa Rocasson, Draguignan.
Vaucluse : secrétaire E. VIENS, Caromb.
Vendée : secrétaire, L. THIZON, rue Marceau, Les Sables d'Olonne.
Vienne : secrétaire, GEORGEL, 4, rue des Quatre-Roues, Poitiers.
Vienne (Haute) : secrétaire, A. PRESSEMANE, 6, rue d'Alsace-Lorraine, Limoges.
Vosges : secrétaire, A. PITON, 14, rue Saint-Michel, Epinal.
Yonne : secrétaire, N. BENARD, Thèmes par Césy.

CATALOGUE DE LA LIBRAIRIE DU PARTI

16, RUE DE LA CORDERIE, 16, (PARIS-3e)

Adresser les Commandes et Mandats au Citoyen Lucien ROLAND, Administrateur-Délégué

BROCHURES à 5 cent. (10 cent. *franco*)
(3 fr. 25 le cent, *franco*)

Qu'est-ce que le Socialisme ? par DESLINIÈRES.
Patriotisme et Bourgeoisie, par LAFARGUE.
Empoisonneurs et empoisonnés, par DREYFUS.
Le Socialisme et la guerre, par le CONSEIL NATIONAL.
Le Parti Socialiste Français, sa déclaration.
Le Parti Socialiste et la Politique républicaine, par J. JAURÈS.
L'Action du Parti Socialiste, par J. JAURÈS.

BROCHURES à 10 cent. (15 cent. *franco*)

Collectivisme et Révolution, par J. GUESDE.
La loi des Salaires par J. GUESDE.
Le droit à la paresse par P. LAFARGUE.
L'Evolution économique et la Révolution Sociale, par ED. VAILLANT.
Communisme et évolution économique, par P. LAFARGUE.
L'Internationale et la Patrie, par J. JAURÈS.
L'Antipatriotisme, par G. HERVÉ.
Les Huit heures à la Chambre, par J. GUESDE.
L'Ouvrier et la Patrie, par Marcel SEMBAT.
Discours d'Amsterdam, GUESDE, BEBEL, VAILLANT.
La Charité chrétienne, par P. LAFARGUE.
Unité interfédérale et Unité révolutionnaire, par L. DUBREUILH.
La Mine et les Mineurs, par H. GHESQUIÈRE. Préface de G. DELORY.
Le Collectivisme, conférence faite à Bruxelles, par Jules GUESDE.
Propos d'un Rural, par COMPÈRE-MOREL.
Classe Ouvrière et Socialisme, par M. CACHIN.
Le Programme agricole du Parti ouvrier, commenté par Paul LAFARGUE.
Les Deux Méthodes, conférence JAURÈS-GUESDE.
Les Travailleurs des chemins de fer, par Un CHEMINOT.
Le Programme municipal du P. S. de F., commenté par BRACKE, DELORY, et LANDRIN.
La Législation ouvrière et l'hygiène, par Ed. VAILLANT.
Quinze mois de lutte à Limoges par GAILLARD.

BROCHURES à 15 cent.(25 cent. *franco*)

Le Chômage, par Ed. VAILLANT.
Causes de la croyance en Dieu, P. LAFARGUE.
Cluses ! plaidoirie d'Aristide BRIAND.
Les candidatures de classe en 1902.
Les Accidents du Travail.

BROCHURES à 20 cent.(30 cent. *franco*)

Socialisme utopique et Socialisme scientifique, par F. ENGELS.
Ce qu'est le Socialisme, par E. POISSON.
La Question de la Femme, par P. LAFARGUE.
Le Collectivisme au Collège de France, par Jules GUESDE.
Le programme du Parti Ouvrier, ses considérants et ses articles commentés et expliqués par Jules GUESDE et Paul LAFARGUE.
Socialisme et Services publics, par J. GUESDE.
Idéalisme et Matérialisme dans la conception de l'histoire, conférence JAURÈS-LAFARGUE.
Manifeste du Parti communiste, par Karl MARX et Fr. ENGELS. Traduit par L. LAFARGUE.
Suppression de l'armée permanente et des conseils de guerre, par Edouard VAILLANT.
La propriété et la Classe ouvrière par G. BERTRAND.

BROCHURES à 25 cent.(35 cent. *franco*)

Double réponse à MM. de Mun et Deschanel, par Jules GUESDE.
Matérialisme scientifique, par C. NOVEL.
Le Congrès de Commentry, compte rendu.
Le Congrès de Reims, compte rendu.
Onze ans d'histoire socialiste (1889-1900).

BROCHURES à 30 cent. (40 cent. *franco*)

Le Collectivisme, par Gustave HERVÉ.
Pour le socialisme, arguments, P. RENAUDEL.
Entretiens socialistes, par L. DESLINIÈRES.
La Légende de V. Hugo, par P. LAFARGUE.
A propos d'Unité, par Karl MARX.

BROCHURES & VOLUMES, prix divers à 50 cent. (60 cent. *franco*)

Salaires, Prix et Profits, par Karl MARX.
Notions élémentaires d'économie marxiste, par H. NIVET.
Manuel du Coopérateur, par LAUZEL.
Quintessence du Socialisme, par SCHAEFFLE.
Le Syndicalisme allemand, par Albert THOMAS.
Le Syndicalisme anglais, par F. FAGNOT.
La Question de l'héritage, par Ad. LANDRY.
Louis Blanc, par L. TCHERNOFF.
Proudhon, par Hubert BOURGIN.
Babeuf. La Doctrine des Egaux, par A. THOMAS.
Les Impôts, par A. VEBER.
La Grève générale, par Etienne BUISSON.
Le Colonialisme, par PAUL-LOUIS.
Les Retraites ouvrières, par Georges FRÉVILLE.

A 75 cent. (*franco*)

Politique et Syndicats, par Karl KAUTSKY, traduction de C. POLACK.
Fini ! par POLIVANOFF.
Les lois ouvrières, par P. LOUIS.
En l'an 2000, par BELLAMY.
Discussions sur l'unification du Parti, compte rendu sténographique.
Les Chansons socialistes; par ETIENNE PÉDRON.

A 1 fr. (1 fr. 20 *franco*)

Les Syndicats de Fonctionnaires, P. BONCOUR.
Le Congrès d'Amsterdam, compte rendu.
Le Chômage, par F. FAGNOT.
Nouvelles de Nulle Part, par W. MORRIS.
Robert Owen, par Ed. DOLLÉANS.
Souvenirs, par W. LIEBKNECHT.
Les Congrès ouvriers et socialistes, par BLUM.
La Manifestation internationale du 1er Mai, par le Bureau socialiste international.
L'armée aux grèves, par le lieutenant Z.
Le Socialisme sociétaire, par Ch. FOURIER.
Le Socialisme moderne, par J.-B. SÉVERAC.
Cent chansons nouvelles, par J.-B. CLÉMENT.

A 1 fr. 60 (*franco*)

Quatre pamphlets, par P. LAFARGUE.
Les Trusts américains, par P. LAFARGUE.
Le Collectivisme, par E. VANDERVELDE.
La Vie de Jésus, par RENAN.

A 1 fr. 50 (1 fr. 80 *franco*)

Manuel du conseiller municipal, par DREYFUS.

A 2 fr. (*plus le port*)

La lutte des classes en France en 1789, par Karl KAUTSKY, *Port*, 25 centimes.
Histoire de France, par HERVÉ. *Port*, 45 c.
La Commune de Paris, par Karl MARX. *Port*, 20 centimes.
Cabet et son œuvre, par F. BONNAUD. *Port*, 25 centimes.
Force et Matière, par BUCHNER. — *Port*, 50.
Les Enigmes de l'Univers, par HAECKEL. Port, 50 centimes.

A 2 fr. 50(2 fr. 90 *franco*)

Les Grèves en France, par Jules UHRY.
Religion, Philosophie, Socialisme, par Fr. ENGELS. Trad. de Paul et Laura LAFARGUE.
Parlementarisme et socialisme, KAUTSKY.
Révolution et contre-révolution, par Karl MARX. Traduction de Laura LAFARGUE.
La question agraire en Belgique, par VANDERVELDE.
Socialisme et Philosophie, par LABRIOLA.

A 3 fr. (3 fr. 50 *franco*)

Le Socialisme au jour le jour, par J. GUESDE.
Etat, Politique et Morale de classe, J. GUESDE.
La Grève générale et le Socialisme, par Hubert LAGARDELLE.
La Coopération en Grande-Bretagne, par B. POTTER-WEBB.
Enquête sur la question sociale, par J. HURET.
La Commune par P. et V. MARGUERITTE.
Misère de la Philosophie, par Karl MARX.
La Possession communale du sol, par TCHERNICHEWSKY.
La Philosophie de l'Histoire, C. RAPPOPORT.
Critique de l'économie politique, K. MARX.
La lutte des classes en France. Le 18 Brumaire, par Karl MARX.
Les Origines de la Société, par Fr. ENGELS.
Origine et évolution de la propriété, LAFARGUE.
Discours et Pamphlets, par F. LASSALLE.
Capital et Travail, par F. LASSALLE.
Leur Patrie, par G. HERVÉ.
Instruction civique, par G. HERVÉ.
Introduction à l'Economie moderne, SOREL.
Le Socialisme en Belgique, par DESTRÉE et VANDERVELDE.
Socialisme et Agriculture, par GATTI.
L'Entr'aide, par Pierre KROPOTKINE.
La Cité future, par TARBOURIECH.
Essai sur la propriété, par E. TARBOURIECH.
La Vie d'un simple, par E. GUILLAUMIN.
La guerre économique, par Paul-LOUIS.
Histoire du socialisme français, par P. LOUIS.
Les Etapes du socialisme par P. LOUIS.
L'avenir du socialisme, par P. LOUIS.
La représentation proportionnelle et les partis politiques, par P. G. LA CHESNAIS.
La Religion, par L. FEUERBACH.
L'essence du christianisme, par L. FEUERBACH.
Le Marxisme, par Karl KAUTSKY.
Principes socialistes, par G. DEVILLE.
Le Capital de Karl Marx, par G. DEVILLE.
Essai sur la conception matérialiste de l'Histoire, par LABRIOLA.
La ruine du Monde antique, par SOREL.
L'Enfermé, par G. GEFFROY.
Autour d'une vie (mémoires), KROPOTKINE.
Congrès socialiste tenu salle Japy.
Congrès socialiste tenu salle Wagram.
Le Peuple du XXe siècle, par U. GOHIER.
La Commune, par Louise MICHEL.
La Contre-Révolution russe, par SÉMÉNOFF.
Histoire des Bourses du Travail, par PELLOUTIER
La Vie ouvrière en France, par PELLOUTIER.
Le Procès des Communistes, par K. MARX.
Jugements du Président Magnaud. — Le droit des Travailleurs.
L'Etat Socialiste, par ANTON MENGER.
L'Athéisme, par LE DANTEC.

A 4 fr. 50 *franco*

Quatre ans de lutte de classe à la Chambre (1893-1898) par Jules GUESDE.
Histoire du Travail et des Travailleurs, par P. BRIZON.
Application du Collectivisme par DESLINIÈRES.
La Politique agraire du Parti socialiste, par Karl KAUTSKY.
Histoire du Socialisme en Belgique, depuis 1830, par Louis BERTRAND.

A 7 fr. (7 fr. 60 *franco*)

La Question agraire, par Karl KAUTSKY.
L'Ouvrier devant l'Etat, par Paul-LOUIS.

HISTOIRE SOCIALISTE 1789-1900

La Constituante, par J. JAURÈS	(franco)	10 »
La Législative	— —	7 50
La Convention (t. I)	— —	10 »
La Convention (t. II)	— —	12 50
Thermidor et Directoire, par G. DEVILLE		7 50
Consulat et Empire, par BROUSSE-TUROT		7 50
La Restauration, par VIVIANI	(franco).	3 »
Le Règne de Louis-Philippe, FOURNIÈRE.		7 50

La LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE étant la *Seule Maison* appartenant au Parti et qui consacre *TOUS* ses bénéfices à la propagande, il est du devoir des Militants de s'y fournir exclusivement. — La LIBRAIRIE DU PARTI SOCIALISTE fournit tous les volumes autres que ceux marqués sur son Catalogue, elle fait des remises variant de 10 à 20 0/0 sur les prix forts pour les volumes pris par commande d'au moins 10 francs et de 20 à 50 0/0 sur les brochures prises PAR CENT DE CHAQUE TITRE.